



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la santé

HESA • NUMÉRO 049 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 10 février 2011

Présidente

Mme Joy Smith

Comité permanent de la santé

Le jeudi 10 février 2011

• (1530)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal (Edmonton—Sherwood Park, PCC)): La séance est ouverte.

Bienvenue, tout le monde, à la séance numéro 49 du Comité permanent de la santé; conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude intitulée Vivre en santé.

Nous souhaitons la bienvenue à des étudiants de la Carleton School of Journalism, qui sont ici aujourd'hui à titre d'invités.

Bien entendu, nous recevons aussi des témoins. Nous recevons Josette Gravier-Grauby, d'Action santé 50 ans et plus.

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby (directrice générale, Action Santé 50 ans et plus): Bonjour, c'est moi.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Nous recevons également Audrey Hicks et Mary Duggan, de la Société canadienne de physiologie de l'exercice, Manuel Arango et Jim Chauvin, de l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, Linda Piazza, de la Fondation des maladies du coeur du Canada, et Kelly Murumets, de ParticipACTION.

Mme Kelly Murumets (présidente et chef de la direction, ParticipACTION): Bonjour.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Bonjour.

Nous recevons également Andrea Grantham, d'Éducation physique et santé Canada.

Bienvenue.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires de nos témoins — une déclaration de cinq minutes chacun, s'il vous plaît —, et nous allons commencer par Action santé 50 ans et plus.

Vous avez la parole.

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby: Bonjour, messieurs, mesdames.

Je suis Josette Gravier-Grauby. Je suis de Boucherville. Je suis maman de deux grandes filles et de six petits-enfants.

Faut-il que je sois debout ou assise?

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Nous recevons... Un instant, s'il vous plaît.

Mme Kelly Murumets: J'adore voir ce genre d'enthousiasme. Allez!

Des voix: Oh, oh!

Mme Kelly Murumets: C'est fantastique.

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby: Excusez-moi, mais c'est la première que je viens ici. J'espère que ce ne sera pas la dernière.

Mon nom est Josette Gravier-Grauby. Je suis de Boucherville, sur la Rive-Sud de Montréal. J'y oeuvre depuis 23 ans en gérontologie.

Avant de vous parler un peu de moi et de dire pourquoi je suis ici, je tiens à remercier M. Luc Malo, député de Verchères—Les-Patriotes. Il m'a invitée ici. Ça fait 15 ans que j'attends de venir parler ici. Alors, je croyais que j'allais carrément parler à M. Harper. Ce n'est pas M. Harper, mais j'ai tout de même la crème devant moi.

Des voix: Ah, ah!

Mme Josette Gravier-Grauby: Je vais vous donner un petit aperçu des personnes que je côtoie. De septembre à novembre 2010, 600 personnes ont suivi mes cours pendant une semaine de quatre jours, du lundi au jeudi. Actuellement, en février 2011, il y a 545 personnes qui suivent les exercices. Alors, je pense que je suis bien apte à vous parler de ce qu'est la santé et de l'importance et l'urgence de la santé.

Ce que je vais vous énumérer, ce n'est pas seulement pour moi ou pour les gens qui suivent mes cours à Boucherville, mais c'est pour vous tous également. Car la santé, c'est la première chose dont il faut s'occuper en tant qu'être humain, et même toute jeune, comme vous, madame. La santé, c'est très important.

Je trouve que beaucoup de personnes au Canada et même dans le monde ne mettent pas assez l'accent sur la prévention. On dit bien sûr que la population vieillit. C'est grave, parce que dans 10 ans, selon les statistiques que je vais vous donner, nous allons tous frapper un mur. La personne qui a besoin de sa santé aujourd'hui, elle a intérêt à être vraiment en santé. Essayer de rentrer dans un hôpital aujourd'hui n'est pas facile. Je ne sais pas pour l'Ontario, mais au Québec, il y a de 10 à 15 heures d'attente. Alors, c'est très important de s'en occuper.

Ce que je viens solliciter auprès de vous tous, à ce comité, c'est qu'on encourage les personnes de 50 ans et plus qui, actuellement, se prennent en main pour rester en santé. Ils le font d'abord pour eux, mais aussi pour toute la société. Car la société vieillit. À Boucherville ça fonctionne très bien. Cela dit, je voudrais que ça ne fonctionne pas seulement là, mais partout au Canada. Cependant, rien n'a été mis en place. De temps en temps, on entend des encouragements à faire du sport, à y aller, mais je trouve que ce n'est pas assez. La preuve est que nos hôpitaux sont pleins à craquer.

Alors, je viens solliciter qu'on allège le fardeau fiscal de tous ces gens qui se mettent en forme. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont lu *La Presse* lundi de cette semaine. Il y a une personne qui écrivait que le fait de se mettre en forme la pénalisait. Cette personne fait du sport tous les jours, elle va dans les parcs. Vous savez comme moi qu'on essaie de prendre de l'argent partout. Malheureusement, en santé, on ne devrait pas prendre l'argent de ceux qui veulent se mettre en forme. Pour que ce monsieur, qui écrivait à *La Presse*, puisse aller marcher, il devait payer une redevance pour aller faire son sport. Je trouve cela aberrant.

Vous savez, aujourd'hui, l'humain voudrait la santé. Savez-vous ce qui serait formidable? Ce serait qu'il y ait une pilule que l'humain avalerait et qui le rendrait immédiatement en forme. Non, non, non.

Que doit faire l'individu, entre vous et moi? C'est l'individu qui doit d'abord se mettre en forme, parce que c'est important pour lui, mais aussi pour la société vieillissante.

Alors quand M. Malo m'a offert de venir parler ici, je me suis dit qu'il fallait que nous bougions tous. Personnellement, j'ai déjà fait une partie de ma vie, mais je vois beaucoup de jeunes dans cette assistance. Les jeunes, vous devez réaliser que la santé ne va pas vous être acquise jusqu'à la fin de vos jours. Le jour où vous allez tomber malade, même pour une simple grippe, vous ne ferez plus partie de la société. C'est l'important, prenez-vous en main le plus tôt possible.

• (1535)

Je peux donner un exemple. Je ne suis pas une extraterrestre, mais je vais avoir 72 ans et j'ai toujours fait du sport. Permettez-moi de vous donner une petite statistique, bien que tout le monde ne soit pas fêré de statistiques. J'ai relevé une petite statistique, le 18 novembre 2010, qui porte sur les dépenses en santé au Québec, car je vis au Québec. Elles sont de 27 milliards de dollars. Je ne parle pas de cents, mais bien de milliards de dollars. Ces chiffres sont pour 2009-2011. Nous sommes en 2011. Mais attendez, ce n'est rien à côté de ce qui nous attend: ces dépenses vont passer à 90,2 milliards de dollars en 2030-2031. Attention, les jeunes, c'est pour vous. Ce sera une augmentation de 63 milliards de dollars. Réfléchissez: comment allez-vous assumer tout ça? Comme on dit, les vieux ne seront plus là, ce sont les jeunes qui sont derrière. C'est pourquoi j'opte pour la prévention, parce que c'est ce qui tient l'être humain en santé, non pas l'argent.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci. Vous allez avoir du temps supplémentaire pendant les questions.

Nous allons passer à...

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby: Déjà!

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): ... la Société canadienne de physiologie de l'exercice.

Désolé, mais je vous ai déjà donné plus de temps que prévu.

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby: Je veux revenir. Quand faut-il revenir? C'est pas vrai, c'est déjà fini?

Une voix: Il y aura une période de questions tout à l'heure.

Mme Josette Gravier-Grauby: Mais regardez mon dossier! Et j'ai fait un résumé, regardez!

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Nous allons vous poser des questions. Nous allons revenir à vous.

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby: Allez-vous me redonner la parole?

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Vous allez avoir du temps pendant les questions.

La Société canadienne de physiologie de l'exercice, s'il vous plaît, pendant cinq minutes.

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby: Je ne vous ai pas tout dit, j'en ai trop là-dessus.

Je vous remercie quand même de m'avoir écoutée.

• (1540)

[Traduction]

Mme Audrey Hicks (présidente, Société canadienne de physiologie de l'exercice): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité.

Je m'appelle Audrey Hicks. Je suis présidente de la Société canadienne de physiologie de l'exercice. Je suis accompagnée de Mary Duggan, directrice de la SCPE. Nous tenons à vous remercier de nous avoir invitées à présenter un exposé devant le comité.

Notre société, qui existe depuis 1967, représente 4 500 membres dans l'ensemble du pays. Notre organisation s'est engagée à promouvoir des habitudes de vie saines, et il a été clairement établi que l'activité physique régulière contribue à la santé. La SCPE est le principal organisme du domaine de l'activité physique, de la recherche sur la santé et la forme physique et de l'entraînement au Canada — la norme d'excellence des professionnels de la santé et de la forme physique — et notre objectif premier est que les Canadiens fassent de l'activité physique en toute sécurité.

Avec l'Agence de la santé publique du Canada, nous avons mis au point les premières directives canadiennes en matière d'activité physique pour les adultes en 1998. Des directives pour les gens âgés, puis pour les enfants et les jeunes, ont suivi en 1999 et en 2002.

Les directives ne sont cependant pas éternelles. Les percées dans le domaine de la science de l'exercice au cours des 10 à 15 dernières années nous ont convaincus qu'il était temps de procéder à une révision. À la suite d'un processus qui s'est déroulé sur quatre ans et qui comportait des examens systématiques, des consultations rigoureuses et la participation de plus de 1 000 intervenants de l'industrie, experts et organismes internationaux, en janvier, nous avons publié les premières directives sur l'activité physique fondées sur des données probantes pour trois groupes d'âge différents.

Les directives sur l'activité physique pour les enfants et les jeunes, les adultes et les gens âgés présentent en détail la quantité d'activités physiques recommandées pour la santé. Nous espérons que vous allez prendre le temps de consulter les directives que nous vous avons remises cet après-midi. Elles sont accompagnées d'un mémoire qui présente nos recommandations au comité.

Ces directives sont importantes, mais ce serait de la naïveté que de penser que c'est tout ce qu'il y a à faire. Un financement stable — sinon croissant — est essentiel à la promotion d'habitudes de vie saines. Ce financement constitue un investissement dans notre avenir.

Notre première recommandation est que le gouvernement du Canada soutienne la mise au point de directives en matière de comportements sédentaires pour tous les groupes d'âge, l'achèvement des directives en matière d'activité physique à l'intention des enfants d'âge préscolaire et des groupes non couverts et l'achèvement des directives de pratique clinique en matière d'activité physique à l'intention des personnes souffrant d'une maladie chronique.

Nous recommandons aussi que le financement provenant d'organisations comme l'ASPC soit stable et fiable. L'agence doit faire preuve d'ouverture et de transparence dans ses relations avec les intervenants. Nous avons été heureux d'apprendre que l'ASPC a mentionné, à l'occasion de la réunion du 1^{er} février du comité, qu'elle tiendrait des consultations auprès des intervenants dans le cadre de la stratégie pancanadienne en matière de modes de vie sains. Nous sommes convaincus que ce seront des consultations significatives et transparentes dont le but sera de trouver des solutions réelles à des problèmes tout aussi réels.

La SCPE supervise aussi deux processus de certification très importants dans le domaine de la santé et de la forme physique: les entraîneurs personnels certifiés SCPE et les physiologistes de l'exercice certifiés SCPE. Ces certifications ne sont pas faciles à obtenir. Les candidats doivent faire des études postsecondaires en sciences de l'activité physique ou en sciences de la santé. Ils doivent réussir l'examen du conseil national. Ils doivent faire preuve d'un engagement permanent à l'égard de l'activité physique sécuritaire et de choix de vie sains.

Nous sommes convaincus que, si le gouvernement fédéral soutenait la reconnaissance officielle de ces qualifications, un nombre encore plus grand de Canadiens pourraient profiter de bons conseils en matière d'activité physique et des services professionnels qualifiés.

À nos yeux, le rôle du comité est crucial pour ce qui est de donner une orientation et d'examiner ce qui se fait. Nous sommes heureux que vous ayez entrepris l'étude que vous avez commencée, et nous espérons que vous examinerez régulièrement le travail qui se fait et envisagerez de rédiger un rapport sur les habitudes de vie saines au Canada.

Nous estimons que le gouvernement est sur la bonne voie pour ce qui est d'encourager les Canadiens à adopter un mode de vie sain et à être actifs, mais nous savons qu'il y a encore du travail à faire. Pour avoir le plus de chances possible d'atteindre cet objectif, il faut que nous travaillions avec des partenaires comme ParticipACTION et l'ASPC afin de nous assurer que tous les Canadiens ont accès aux meilleurs messages et occasions possible en matière d'activité physique. Nous croyons vraiment qu'ensemble nous pouvons aider les Canadiens à apporter des changements positifs dans leur vie pour être en meilleure santé.

Merci de votre attention.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Nous allons maintenant passer à l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada.

Cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Manuel Arango (membre, Comité de politique, Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité.

Au nom de l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, ou APMCC, nous vous remercions de la possibilité qui nous est offerte de vous faire part de notre point de vue sur ce qui doit être fait pour prévenir les maladies chroniques, réduire l'obésité et promouvoir des habitudes de vie saines au Canada.

Je suis accompagné aujourd'hui de M. James Chauvin. Nous sommes tous deux des membres bénévoles du comité de politique de l'APMCC.

L'APMCC est un réseau de 10 organisations nationales qui ont une vision commune concernant la préservation de la santé et la prévention des maladies chroniques au Canada. Les maladies chroniques sont un fardeau important pour le Canada, et elles coûtent autour de 93 milliards de dollars au pays chaque année.

Des liens ont été établis entre l'obésité et les maladies chroniques. Le taux d'obésité chez les adultes et les enfants du Canada n'a jamais été aussi élevé. Sans aucun doute, les membres du comité ont déjà entendu de la bouche d'autres témoins que, à moins que des interventions efficaces ne soient mises en place pour réduire l'obésité, les jeunes d'aujourd'hui vivront peut-être moins longtemps que leurs parents.

Nous savons que pour nous attaquer à l'obésité et pour prévenir les maladies chroniques, nous avons besoin d'une approche globale, multifactorielle et multisectorielle. En septembre 2010, les ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux ont proposé un cadre de promotion du poids santé. Ce cadre répond au besoin d'accroître la disponibilité et l'accès à des aliments et des boissons nutritifs et de réduire la publicité visant les enfants et portant sur des aliments et des boissons à haute teneur en matières grasses, en sucre ou en sel, que j'appellerai des aliments malsains, pour abréger.

En ce qui concerne la publicité qui s'adresse aux enfants, la documentation scientifique est très claire. La publicité visant les enfants dans le domaine des aliments et des boissons a une incidence sur leurs choix. Nous savons que plus de 80 p. 100 des aliments et boissons qui sont proposés aux enfants dans cette publicité sont malsains. Nous savons également que les mauvais choix de consommation dans ce domaine contribuent bel et bien à l'obésité infantile. Il y a un lien bien établi entre la publicité et l'obésité chez les enfants.

La démarche actuelle d'autoréglementation dans le domaine de la publicité visant les enfants qui est la plus répandue au Canada ne suffit pas à régler le problème du taux élevé d'excédent de poids et d'obésité chez les enfants. Il y a une exception au Québec, où la loi interdit la publicité visant directement les enfants. Fait intéressant, c'est dans cette province que le taux de consommation de boissons gazeuses est le plus bas, que le taux de consommation de fruits et légumes est le plus élevé et que le taux d'obésité est le plus faible chez les enfants de 6 à 11 ans.

Nous recommandons comme première mesure au gouvernement fédéral et aux ONG de travailler avec l'industrie des aliments et des boissons au renforcement de l'initiative actuelle de réduction volontaire de la publicité visant les enfants et portant sur des aliments et des boissons malsains. Nous demandons également à l'industrie des aliments et des boissons d'augmenter, en collaboration avec la société civile et le gouvernement, la publicité concernant des aliments et des boissons sains qui s'adressent aux enfants.

Si ces mesures se révèlent insuffisantes à court terme, le gouvernement fédéral devrait immédiatement instaurer des régimes réglementaires interdisant la publicité à l'égard d'aliments et de boissons malsains visant les enfants.

Je vais maintenant examiner la question des boissons à haute teneur en sucre.

Voici quelques faits à envisager. Au Canada, le taux de consommation de boissons sucrées passe de 10 p. 100 chez les enfants de un à trois ans à plus de 40 p. 100 chez les jeunes de 14 à 18 ans. En moyenne, les Canadiens consomment 73 litres de boissons gazeuses par année, ce qui est énorme. Nous savons que chaque portion supplémentaire de boisson sucrée accroît le risque d'obésité de 60 p. 100 chez les élèves de l'école intermédiaire. Les données établissent un lien entre la surconsommation de boissons sucrées et l'obésité chez les enfants ainsi qu'au sein de la population en général.

Nous tenons à féliciter Santé Canada d'attirer l'attention sur le lien entre les boissons sucrées et l'obésité infantile dans sa campagne de sensibilisation en cours sur la santé des enfants. Vous avez sûrement vu les annonces. Elles sont diffusées depuis décembre et vont être à la télé jusqu'au 31 mars, je crois.

Que pouvons-nous faire pour régler le problème des boissons sucrées? La sensibilisation de la population est une chose très importante, et c'est ce que Santé Canada est en train de faire. Cependant, l'une des mesures que nous devrions également envisager — dans le contexte d'une approche à plusieurs volets —, c'est la taxation.

Nous savons que l'augmentation de la taxe sur les boissons sucrées est liée à une réduction de la consommation. Par exemple, lorsque le prix d'une marque donnée de boisson gazeuse a été majoré de 12 p. 100, les ventes ont chuté de 14,6 p. 100. Le prix a bel et bien une incidence. L'autre avantage de ce genre de taxes, c'est qu'elles permettent de générer des revenus importants pour les gouvernements, revenus qui peuvent être utilisés pour soutenir des initiatives de promotion des habitudes de vie saines.

●(1545)

Un sondage d'opinion récent a révélé que la majorité des Canadiens sont d'accord pour que les gouvernements imposent une taxe sur les boissons sucrées si les recettes découlant de cette taxe sont investies dans la prévention de l'obésité et la promotion de modes de vie sains. Des résultats du même ordre ont été obtenus dans le cadre d'autres sondages, notamment en Colombie-Britannique, où on a constaté que 70 p. 100 des gens appuyaient cette idée.

Nous recommandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'envisager la possibilité d'instaurer une taxe sur les boissons sucrées sur leur territoire. Nous leur recommandons également d'utiliser les revenus découlant de ces taxes pour financer des initiatives de promotion d'habitudes de vie saines.

Enfin, même si le tabac ne fait pas partie des sujets abordés dans le cadre de la présente étude, nous souhaitons exprimer notre soutien à l'égard de la prolongation ou du renouvellement de la stratégie

fédérale de lutte contre le tabagisme. La lutte contre le tabagisme est un élément essentiel de la prévention des maladies chroniques et de la promotion d'habitudes de vie saines. La stratégie devait être appliquée pendant 10 ans, et elle expire très bientôt, le 31 mars 2011. En continuant d'appliquer la stratégie après le 31 mars ou en annonçant l'adoption d'une nouvelle stratégie à partir du 1^{er} avril, le gouvernement fédéral s'assurera que les programmes de Santé Canada pour aider les gens à arrêter de fumer et les programmes de prévention du tabagisme, sans parler de la nouvelle campagne dans les médias sociaux liée aux avertissements sur les paquets de cigarettes, pourront se poursuivre comme prévu.

Mon tout dernier commentaire a trait à la sécurité alimentaire. Celle-ci existe lorsque les gens ont un accès équitable à des aliments sains et nutritifs. La sécurité alimentaire liée au revenu est vue par beaucoup de gens comme un important déterminant social de la santé. Nous savons que les gens qui vivent dans la pauvreté sont aux prises avec une incidence plus élevée de plusieurs maladies chroniques. Les effets de l'insécurité alimentaire sont également dévastateurs à l'égard de tous les aspects du développement de l'enfant. Nous recommandons donc au gouvernement fédéral de travailler avec les autres ordres de gouvernement à l'élaboration de stratégies à long terme efficaces en matière de sécurité alimentaire.

Merci beaucoup.

●(1550)

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci beaucoup.

Nous allons maintenant écouter la représentante de la Fondation des maladies du coeur du Canada.

Mme Linda Piazza (directrice, Politique de la santé et recherche, Fondation des maladies du coeur du Canada): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité.

Je m'appelle Linda Piazza, et je suis directrice, Politique de la santé et recherche, à la Fondation des maladies du coeur du Canada. Au nom de la fondation, j'aimerais vous remercier de l'occasion qui m'est offerte de vous faire part de notre point de vue sur ce que notre société doit faire pour que les Canadiens puissent aisément faire le choix d'adopter des habitudes de vie saines.

La Fondation des maladies du coeur du Canada est un organisme caritatif national dont les membres sont bénévoles. Depuis 50 ans, la fondation travaille à la prévention des maladies du coeur en finançant la recherche dans le domaine cardiovasculaire, en faisant la promotion d'habitudes de vie saines auprès des Canadiens et en collaborant avec tous les ordres de gouvernement dans le but d'encourager l'adoption de politiques favorisant la santé cardiaque des Canadiens.

Notre cause est urgente. Les maladies du coeur coûtent 20,9 milliards de dollars par année au Canada en soins de santé et en perte de productivité. Elles sont la principale cause de décès chez les femmes, de prescriptions de médicaments et d'admissions à l'hôpital au Canada.

Les maladies du coeur ont de nombreux facteurs de risque en commun avec d'autres maladies chroniques, notamment un mauvais régime alimentaire, l'inactivité et le tabagisme. Je vais vous parler de certaines des mesures que nous devons adopter dès maintenant, dans le cadre d'une approche globale.

La consommation de sel est beaucoup trop élevée au pays. Les Canadiens d'âge adulte consomment environ 3 500 milligrammes de sel par jour, soit beaucoup plus que l'apport quotidien recommandé, qui est de quelque 1 500 milligrammes. La consommation excessive de sel engendre l'hypertension, qui est le principal facteur de risque des maladies du coeur.

Nous demandons au gouvernement d'appliquer les recommandations du groupe de travail fédéral sur le sodium. Surtout, il est essentiel que le gouvernement fédéral applique, de façon transparente, un processus de surveillance du taux de sodium dans notre approvisionnement alimentaire dès que possible.

De plus, en ce qui concerne les politiques de taxation des aliments, à l'égard des boissons sucrées, Santé Canada, dans le cadre de sa campagne actuelle sur la santé et la sécurité des enfants, comme vous venez de l'entendre, a souligné à juste titre le lien entre la surconsommation de boissons sucrées et l'obésité infantile. Comme les gras trans, les boissons sucrées n'ont absolument aucune valeur nutritive: elles ne comportent que des risques pour la santé.

La Fondation des maladies du coeur a commandé un examen exploratoire que nous avons présenté au Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire en octobre. Cet examen portait sur l'efficacité des politiques économiques dans les domaines de la santé et de la lutte contre l'obésité. Selon celui-ci, il est temps d'adopter une taxe sur les boissons sucrées. Nous demandons au gouvernement fédéral d'envisager une initiative du genre avec sérieux.

Nous devons faire en sorte que les collectivités favorisent l'activité physique. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle en s'assurant qu'une partie du financement de l'infrastructure des transports est réservée aux initiatives de transport actif et aussi en renouvelant le financement du programme réussi d'infrastructure de loisirs du Canada.

Les gras trans sont la cause de milliers de décès attribuables à une maladie cardiaque chaque année au Canada. Comme les boissons sucrées, les gras trans n'ont aucune valeur sur le plan de la santé: ils n'entraînent que des risques. Selon Santé Canada, le quart des aliments offerts sur le marché contiennent encore des quantités importantes de gras trans qui bouchent les artères. En outre, les aliments que les enfants consomment beaucoup, par exemple les biscuits, les gâteaux, les beignes et les brownies, contiennent encore des quantités inquiétantes de gras trans. Il faut qu'il y ait une réglementation fédérale à cet égard: il n'y a pas d'autre solution.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral rende l'étiquetage nutritionnel plus facile à comprendre pour les Canadiens. L'initiative récente de sensibilisation à la valeur nutritive est un début; cependant, il reste encore beaucoup de choses à faire. Il est impératif, par exemple, que nous normalisions la taille des portions pour les produits semblables dans le tableau des valeurs nutritionnelles.

Plus de 80 p. 100 des aliments et boissons proposés aux enfants dans la publicité sont malsains. Ici aussi, il est essentiel que nous travaillions ensemble à des initiatives visant à supprimer ce genre de publicité.

Le financement est également d'une importance capitale pour la promotion d'habitudes de vie saines. La Fondation des maladies du coeur a proposé un plan d'action pour la santé cardiaque au Canada qui comporte quatre initiatives. L'une de ces initiatives demande le soutien du gouvernement fédéral à l'égard d'une campagne nationale de sensibilisation aux maladies cardiaques visant les femmes. Vous venez de m'entendre dire que c'est la première cause de décès chez les femmes au Canada. Seulement 23 p. 100 des femmes savent à

quel point les maladies du coeur sont une préoccupation importante pour leur santé.

• (1555)

Pour ce qui est du tabac, j'aimerais insister sur le fait que, dans le cadre des mesures importantes de promotion d'habitudes de vie saines, nous devons poursuivre notre travail dans le domaine de la lutte contre le tabagisme. Nous applaudissons aux nouveaux avertissements sur les paquets ainsi qu'à l'interdiction des allégations concernant la saveur dans le projet de loi C-32. La Fondation des maladies du coeur réclame la poursuite de la stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme dans le but de garantir que les programmes de prévention du tabagisme qui visent à aider les gens à arrêter de fumer continuent d'exister. La stratégie arrive à échéance très prochainement, le 31 mars 2011.

Enfin, à part les mesures qu'il peut prendre à l'échelle nationale, le gouvernement fédéral aura une occasion unique de présenter plusieurs des enjeux que nous avons soulevés aujourd'hui dans le cadre du sommet des Nations Unies sur les maladies non transmissibles qui aura lieu à New York à l'automne. Nous demandons au gouvernement de le faire.

Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci.

Nous allons maintenant écouter la représentante de ParticipACTION.

Mme Kelly Murumets: Bonjour. Merci beaucoup de nous avoir invités à témoigner aujourd'hui. Nous sommes honorés de l'invitation.

Je m'appelle Kelly Murumets. Je suis présidente et chef de la direction de ParticipACTION. Notre organisation est le porte-parole à l'échelle nationale de l'activité physique et de la participation aux sports. Notre vision, c'est que les Canadiens soient les plus actifs sur la planète, et je peux vous dire que je saute du lit tous les matins, que j'adore mon travail et que c'est avec enthousiasme que j'assume la direction d'une organisation ayant ce genre de mandat.

Certains d'entre vous se rappelleront d'avoir connu ParticipACTION lorsqu'ils étaient enfants. C'est comme ça que je détermine l'âge que vous avez. Si vous vous rappelez un Suédois de 60 ans, vous êtes un peu plus vieux que moi. Si vous vous rappelez la suspension à la barre, vous avez mon âge. Si vous vous rappelez Hal et Joanne, vous êtes un peu plus jeune. C'est une marque bien connue. Elle existe depuis plus de 30 ans. Plus de 88 p. 100 des Canadiens de 35 à 55 ans connaissent notre marque, et 80 p. 100 des Canadiens en général la connaissent.

C'est fantastique que nous soyons de retour. Par contre, la raison pour laquelle nous sommes de retour ne l'est pas autant.

Cet après-midi, j'aimerais vous présenter des chiffres qui vont vous jeter à terre, les conséquences de l'inactivité au pays, ce qui constitue la solution selon nous — et celle-ci est plurielle et complexe — ce que les autres pays font, et, enfin, j'aimerais vous dire que notre héritage, au bout du compte, c'est le leadership, ce qui veut dire que tout espoir n'est pas vain.

Pour ce qui est des chiffres qui vont vous jeter à terre, plus de la moitié des Canadiens sont considérés comme étant inactifs. Seulement 7 p. 100 des enfants du pays respectent les directives en matière d'activité physique quotidienne. D'après une récente ECMS, nos enfants sont plus gros, plus ronds, plus faibles et moins souples que leurs parents au même âge. Nous savons que le taux d'obésité infantile a triplé au cours des trois dernières décennies. Nous savons aussi que nos enfants passent en moyenne six heures par jour devant un écran. Si l'on multiplie ce chiffre par sept, c'est autant de temps devant un écran que leurs parents passent au travail.

Les conséquences sont terribles. Il y a 25 maladies chroniques qui sont liées directement à l'inactivité. Nous savons que les enfants qui sont actifs sont plus intelligents, plus heureux et en meilleure santé que ceux qui ne le sont pas. Nous savons qu'ils ont une meilleure estime d'eux-mêmes, qu'ils sont en meilleure santé mentale et qu'ils ont plus l'esprit d'équipe que les autres. Ils sont moins susceptibles de se livrer à des gestes d'intimidation et à d'autres comportements négatifs. Ils mangent mieux et sont moins susceptibles de fumer ou d'avoir des relations sexuelles précoces.

Oubliez cependant les avantages sur le plan social et de la santé : permettez-moi de parler seulement de l'aspect économique. Je sais que ce sont de vieilles données, mais, en 2001, 5,3 milliards de dollars étaient directement attribuables à l'inactivité. Le Conference Board du Canada nous apprend que nous aurions pu économiser 76 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années en nous attaquant aux cinq principaux risques de maladie du cœur, dont l'inactivité.

Nous savons que les chiffres pour l'Ontario seulement — qui viennent de la Banque TD — montrent que, dans 12 ans, si nous poursuivons dans la même voie, le coût des soins de santé comptera pour 70 p. 100 du budget de l'Ontario, ce qui laissera 30 p. 100 pour l'éducation, les infrastructures et d'autres excellents services.

Pour ce qui est de la solution, c'est un problème complexe, alors la solution doit être très complexe. Elle doit être plurielle, comme certains de mes collègues l'ont mentionné. Nous avons besoin d'une vision. Nous avons besoin de soutien. Nous avons besoin d'une personne qui en fasse la promotion au gouvernement fédéral. Il faut que quelqu'un soit chargé de cet enjeu au sein du gouvernement fédéral.

Nous avons besoin d'une stratégie pleinement intégrée. ParticipACTION facilite un processus interfonctionnel dans l'ensemble du secteur qui vise à créer une stratégie pleinement intégrée pour le Canada. Il s'agit de Canada actif 20/20. Les gouvernements FPT doivent participer. Les ONG doivent participer. Le secteur privé et le milieu universitaire doivent participer. Nous avons besoin d'un consensus parmi tous ces gens.

La solution doit inclure les écoles et les garderies, alors nous avons besoin de professionnels formés qui enseignent l'éducation physique. Nous avons besoin d'activités physiques dans les écoles. Nous avons besoin d'activités parascolaires auxquelles tout le monde a accès, peu importe le statut socio-économique.

Les hôpitaux et les établissements de soins de santé doivent commencer à prescrire des méthodes de prévention et de l'activité physique.

Les ONG ont besoin de programmes et d'installations dans la collectivité auxquels l'ensemble de la population du Canada ait accès.

Dans le milieu bâti, nous avons besoin de trottoirs — ce sont des choses aussi simples que des trottoirs — de pistes cyclables, de parcs et d'un bon éclairage.

Nous avons besoin de recherche. La SCPE fait un travail de recherche phénoménal. Nous devons financer la recherche pour comprendre ce qui se passe.

Nous devons financer l'évaluation. Il arrive trop souvent dans le secteur sans but lucratif que nous demandions si un programme est bon et que les gens répondent que oui, parce que beaucoup de gens y participent. Ça ne fonctionne pas. Il faut que des organisations comme l'ICRCMV et d'autres intervenants du milieu universitaire procèdent à l'évaluation.

Nous avons besoin de marketing social. À ParticipACTION, il y a trois piliers, dont le marketing social. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une stratégie efficace, mais elle doit être maintenue.

Nous avons aussi besoin de ressources. Il faut que des ressources soient déployées dans le secteur, et elles doivent être déployées de façon stratégique, pas dans le cadre de projets d'un an.

Le secteur travaille en collaboration aujourd'hui. Le degré de collaboration est incroyable. La SCPE et ParticipACTION publient les directives sur l'activité physique dont vous avez entendu parler tout à l'heure. Canada actif 20/20 est le fruit du consensus de nombreux membres de nos groupes consultatifs — encore une fois, c'est le travail de ParticipACTION. Toutefois, les intervenants ont besoin de plus d'argent; nous ne pouvons pas simplement travailler en collaboration.

• (1600)

Vous demandez dans vos notes ce qui se fait dans les autres pays. Aux États-Unis, Michelle Obama dirige la campagne « Let's Move ». Les États-Unis ont prévu un budget d'un milliard de dollars par année, fois 10 ans. Je sais... Divisez par 10 pour nous — je sais que nous ne sommes pas les États-Unis —, et c'est 100 millions de dollars par année pendant 10 ans. Je vous dirais que l'Agence de la santé publique du Canada nous a dit cette année que nous disposons de 800 000 \$ à répartir entre 12 organisations. C'est bien loin de 100 millions de dollars par année.

L'OMS, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie ont créé des directives sur l'activité physique. Celles-ci ont été publiées avant les nôtres, et tous les travaux de recherche ont été effectués par des chercheurs canadiens. C'est ridicule : nous sommes en retard et nous pourrions être des chefs de file dans le monde.

C'est là-dessus que j'aimerais terminer. Le leadership est notre héritage. Nous avons la possibilité de projeter le Canada dans une position de chef de file à l'échelle mondiale. Nous devons déclarer que les habitudes de vie saines et actives font partie de la politique économique du pays. C'est ce que j'ai dit au ministre Flaherty tout récemment. Un pays qui bouge est un pays prospère.

Les habitudes de vie saines et actives forment la pierre angulaire d'une économie robuste et garantissent que le pays grandira en santé. Si nous investissons aujourd'hui dans l'activité physique, le Canada pourrait être le premier pays du monde sur le plan de la prospérité économique.

La dernière chose que je veux vous dire est un peu cliché, mais je vous dirais que nos enfants et nos jeunes sont notre avenir. Je sais que c'est un peu cliché, mais c'est vrai. Nous devons investir dans le meilleur avenir possible pour eux. Ils sont l'héritage le meilleur et le plus important que nous puissions laisser.

Merci.

Le président suppléant (M. Tim Uppal) : Nous allons maintenant entendre la représentante d'Éducation physique et santé Canada.

Mme Andrea Grantham (directrice générale, Éducation physique et santé Canada): Merci beaucoup de l'occasion qui m'est offerte de discuter avec vous aujourd'hui.

J'ai eu l'occasion de discuter avec les membres du comité il y a quatre ans et aussi de participer au rapport de Kellie Leitch intitulé « Vers de nouveaux sommets ». J'ai aussi discuté l'an dernier avec le Comité permanent des finances. Bon nombre des messages dont je vais vous parler aujourd'hui ressemblent beaucoup à ce qui a été dit avant, parce qu'il y a encore un défi énorme qui nous attend.

Il y a près de 18 ans que je consacre mes journées à la promotion de cela et à essayer de faire en sorte que tous les enfants du pays puissent bénéficier de bons programmes d'éducation physique et de promotion de la santé dans les écoles, dans des milieux sains et offrant du soutien. À notre époque, il est difficile d'imaginer quelque chose de plus important. Il est aussi difficile de ne pas perdre patience face au fait que, malgré tout ce que nous savons, nous avons encore un défi énorme à relever.

Je suis ici pour insister sur le message de Kelly, de la SCPE et de Josette sur l'importance et le besoin crucial d'un leadership fédéral à l'égard d'une stratégie canadienne et d'un engagement à fournir du financement pour régler le problème de l'obésité infantile, de l'inactivité et des maladies chroniques au pays.

En septembre 2010, beaucoup d'entre nous ont été très heureux d'apprendre que les ministres FPT responsables de la santé se sont engagés publiquement à s'attaquer au problème de l'obésité infantile. Ça fait longtemps que nous attendions ce genre d'engagement, et, maintenant, nous attendons que des mesures soient prises à la suite de celui-ci.

Je sais que beaucoup de gens ont pris la parole avant moi et que vous avez entendu plein de chiffres. Le taux d'obésité a doublé, puis triplé. En fait, le Canada est l'un des pays de l'OCDE où la situation est la pire en ce qui concerne l'obésité infantile. Déconcertant.

Quatre-vingt-treize pour cent des enfants du Canada ne respectent pas les directives canadiennes en matière d'activité physique. Il ne se passe rien par rapport à la réalisation des objectifs que nous avons établis concernant l'augmentation de l'activité physique. Aujourd'hui même, en me rendant au travail, j'ai entendu aux actualités que les coûts liés aux AVC et aux soins hospitaliers ont augmenté de moitié par rapport à 1995, et cela est directement lié à l'obésité.

Je suis ici aujourd'hui pour vous demander d'inclure dans vos recommandations l'importance pour le gouvernement du Canada d'appuyer une stratégie nationale et de s'engager à remplir son rôle sur le plan financier pour soutenir et permettre des habitudes de vie saines et actives au Canada.

Nous possédons des études exhaustives. Nous avons entendu ce que les médias ont dit. Nous avons des objectifs définis qui ne sont pas atteints. Nous sommes témoins du leadership et des mesures qui sont prises partout dans le monde. J'ai assisté à une conférence sur l'activité physique en Europe en décembre, et j'ai été vraiment étonnée de l'ampleur de l'engagement et du travail qui se fait en Europe. Je suis vraiment préoccupée du retard que le Canada accuse.

Je m'inquiète également du fait que la situation ne va pas changer rapidement. Dans le récent plan stratégique de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques pour 2010 à 2015 de l'Agence de la santé publique du Canada, qui a été mis au point l'an dernier et qui vise à définir les domaines clés où l'accent sera mis et les principales initiatives dont les progrès seront mesurés, il n'y a qu'une seule mention indirecte de l'activité physique, dans un document qui fait pourtant 13 pages.

Si la situation n'est pas corrigée d'ici 2015, le Canada n'aura pas de stratégie ou d'investissement à l'échelon fédéral pour réduire l'inactivité. Sans cela, la lutte contre l'obésité sera perdue. Nous demandons aujourd'hui au gouvernement du Canada d'envisager la question avec sérieux.

J'ai eu l'occasion de parler avec beaucoup de ministres, de sénateurs et de fonctionnaires du gouvernement. Il semble que le consensus, c'est que la question n'exige aucune réflexion, que c'est sensé et que c'est ce que nous devrions faire. C'est ce que nous entendons continuellement.

Nous savons aussi que l'investissement va être rentable. Les études montrent que l'accroissement de l'activité physique au Canada par seulement 10 p. 100 donnerait des résultats importants sur le plan des économies en matière de soins de santé. Des chercheurs renommés nous ont dit, comme nous l'avons déjà entendu dire, que la meilleure façon de prévenir des maladies chroniques comme le cancer et les maladies du cœur, c'est d'accroître l'activité physique.

Nous savons également, comme Kelly l'a mentionné, que les enfants et les jeunes qui sont actifs ont de meilleurs résultats à l'école. Ils sont aussi plus productifs et contribuent beaucoup plus à la société.

L'objectif d'Éducation physique et santé Canada, c'est que le droit fondamental de chaque enfant à une éducation physique et une éducation à la santé de qualité dans un milieu scolaire qui fait la promotion de la santé soit respecté. L'école est un endroit où nous avons la possibilité de joindre tous les enfants, peu importe leur âge, leur sexe, leur situation socio-économique ou leur culture. C'est l'endroit où les enfants passent la moitié de leurs journées.

On ne peut nier qu'il s'agit d'un problème d'éducation, lorsque le quart des enfants ont un excédent de poids ou sont obèses et lorsque seulement 7 p. 100 d'entre eux respectent les directives en matière d'activité physique. C'est un problème de santé, et un très grand leadership est nécessaire pour créer un environnement qui permette à chaque école du pays de jouer ce rôle important.

Nous devons adopter un point de vue semblable à celui de l'Organisation mondiale de la santé et à celui des Nations Unies et respecter ce droit fondamental qu'a chaque enfant. Nous devons prendre au sérieux la « Toronto Charter for Physical Activity », qui est une charte mondiale visant à ce que l'ensemble des pays du monde fassent de l'activité physique une priorité pour tous.

•(1605)

Récemment, huit organisations nationales se sont réunies grâce au financement fourni par l'Agence de la santé publique du Canada pour travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie pancanadienne en matière d'activité physique dont le but est de permettre l'accès de tous les enfants aux programmes parascolaires. Il s'agit d'un exemple de la volonté et de la capacité d'organisations de travailler ensemble.

Cependant, pour vraiment nous attaquer au problème, nous devons faire beaucoup plus. Il faut que cela fasse partie d'une stratégie beaucoup plus vaste et d'un engagement accru qui permettra aux décideurs, aux intervenants, aux sociétés, aux employeurs, aux organismes communautaires et aux établissements d'enseignement de jouer un rôle en vue de l'adoption d'une vision et d'une stratégie communes.

Pour terminer, je vous pose la question suivante: de combien de preuves avons-nous encore besoin?

Vu l'ampleur du problème, nous avons besoin d'un grand leadership au pays, et il faut que tous les ordres de gouvernement et beaucoup de ministères collaborent. Le secteur de l'activité physique est là. Nous sommes prêts à travailler en collaboration.

Nous prenons l'initiative d'élaborer un plan. Ce plan ne peut être activé sans un engagement, un plan et des mesures de la part du gouvernement fédéral. Sans cet investissement, nous n'arriverons jamais à changer une situation qui est terrible.

Merci.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci beaucoup.

Nous allons maintenant commencer notre première série de questions.

M. Dosanjh et M. Duncan vont partager leur temps.

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Merci beaucoup. Vos exposés étaient tous très éloquentes.

Je n'ai qu'une question, et elle s'adresse à l'organisation très vénérée, ParticipACTION — cette vénération est justifiée. N'allez pas vous méprendre sur le sens de ma question. Je la pose en toute bonne foi.

L'autre jour, nous avons entendu dire, au cours d'un témoignage présenté au comité, que vous avez établi un partenariat avec Coke ou Coca-Cola pour réaliser un projet dans tout le pays. Je me suis tout de suite posé des questions. M. Arango nous a dit à quel point l'obésité est un problème de taille. Pouvez-vous nous dire comment vous en êtes venu à cette décision, comment elle a été prise et comment vous protégerez les enfants qui vous écouteront de l'attirance envers les choses comme le Coca-Cola et les boissons gazeuses?

•(1610)

Mme Kelly Murumets: Bien sûr. On me pose souvent cette question. ParticipACTION croit fermement que...

Soit dit en passant, je suis du secteur privé. J'ai quitté le secteur privé parce que je voudrais changer le monde. Je crois que le seul moyen de le faire est d'établir des partenariats entre le secteur sans but lucratif et le secteur privé, le secteur public et ses partenaires dans le secteur sans but lucratif. C'est ma philosophie personnelle et c'est aussi celle qu'adopte ParticipACTION.

Nous avons plusieurs partenaires dans le secteur privé — encore une fois — parce que si nous voulons trouver une solution au problème, nous devons travailler en collaboration avec tous ces partenaires.

En ce qui concerne l'exemple très précis de Coca-Cola, je crois qu'il ne faut pas diaboliser une organisation du secteur privé en particulier et que, en fait, en ce qui concerne les organisations du secteur privé, elles entrent presque toutes en conflit avec le secteur sans but lucratif. Il y a des problèmes environnementaux liés aux compagnies d'eau. Si l'on prend le cas de Nike, il y a des problèmes liés aux pratiques de travail. J'ai proposé beaucoup de possibilités de parrainage par des organisations du secteur privé à des organisations sans but lucratif, et il y a des problèmes reliés à chacune de ces entreprises.

Pour ce qui est de Coca-Cola, je sais que cette entreprise a été diabolisée, et c'est l'une des organisations du secteur privé dont on parle le plus souvent. Je suis d'avis qu'il est possible d'avoir une influence sur une entreprise lorsqu'on se trouve du même côté et lorsqu'on a des conversations avec elle. Coca-Cola est sans doute l'une des multinationales les plus prospères et les plus efficaces, et elle a une grande influence dans notre pays et partout dans le monde.

Si nous pouvons mobiliser ses représentants... et je vous dirais que nous sommes partenaires avec eux depuis deux ans. Depuis deux ans — et je n'irai pas jusqu'à dire que ParticipACTION a provoqué tous ces changements — les politiques de marketing ont changé, tout comme les politiques relatives à l'emballage. Les pratiques de marketing ont changé à cause de cela. C'est donc ça, notre philosophie.

En ce qui concerne notre relation avec eux, nous voulions joindre les jeunes. Tantôt, Andrea et moi, nous vous avons dit que seulement 7 p. 100 des enfants canadiens satisfont aux exigences établies dans les directives canadiennes en matière d'activité physique. À mesure que les enfants vieillissent, leur niveau d'activité physique diminue. Les adolescents forment donc la population la plus vulnérable dans notre pays, et nous ne savons pas comment mobiliser les jeunes. Un partenariat avec une compagnie d'assurance, par exemple, n'attirera pas les jeunes.

Nous avons donc l'occasion d'utiliser une marque qui interpelle les enfants et si nous utilisons ce partenariat pour faire le bien plutôt que le mal, nous pouvons changer les choses. Il y a deux ans et demi, il n'y avait pas d'adolescents dans notre programme. Maintenant, il y a près de 20 000 jeunes — des adolescents — dans notre programme, qui sont plus actifs physiquement qu'ils ne l'étaient il y a deux ans. L'idée, c'est que des jeunes dirigent des jeunes. Les jeunes inspirent les jeunes. Ils ont pris un élan ou entamé un mouvement — pardonnez mon jeu de mots — axé sur l'activité physique. Aux Olympiques d'hiver de 2010, 1 300 de nos jeunes ont porté le flambeau. Coke venait évidemment de pair avec la magie des Olympiques.

Les négociations pour la signature du contrat entre Coca-Cola et ParticipACTION ont été les plus longues... J'ai acheté et vendu huit entreprises au cours de ma carrière. J'ai consacré plus de temps à la négociation de ce contrat parce qu'il s'agit d'un contrat qui tient l'entreprise responsable de beaucoup de choses relativement à la manière dont elle peut utiliser notre marque, l'endroit où elle peut utiliser notre marque et ce que nous attendons d'elle dans cette relation.

Coca-Cola crée énormément de produits. Cela ne se limite pas seulement aux boissons gazeuses dont ma collègue a parlé tout à l'heure. Nous l'aïdons donc à favoriser ces choix sains par rapport aux choix malsains. C'est le raisonnement qui a mené à cette décision, du point de vue de ParticipACTION.

Je vous dirais également ceci. Si vous voulez changer le monde, il faut collaborer avec le secteur privé. Je dirais également que notre secteur n'a pas assez d'argent pour provoquer des changements sans les investissements du secteur privé. Je ne dirais pas que nous avons conclu l'entente seulement pour l'argent, mais l'entreprise a investi 5 millions de dollars dans les jeunes sur la période de cinq ans du programme. C'est une somme très importante.

À mon avis, ce sont des partenaires de bonne foi. Ils veulent voir les Canadiens bouger davantage. Nous utilisons leurs ressources et leur expertise en matière de marketing pour faire le bien et nous continuons de faire le bien.

•(1615)

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci. J'aurais posé la question si ça avait été une autre boisson. Ce n'est pas seulement parce que c'est Coke.

Mme Kelly Murumets: D'accord.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci.

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Merci.

Je suppose que, pour moi, l'enjeu fondamental, c'est que la plupart des Canadiens, et les recherches le démontrent, savent à quoi ressemble un mode de vie sain, mais ils n'en adoptent pas nécessairement un. C'est ça, l'enjeu fondamental. Si l'on regarde les sondages, les gens considèrent être en santé, mais, en réalité, il y a probablement 9 personnes sur 10 qui présentent au moins un facteur de risque; je crois qu'il faut commencer par faire des choix plus sains et contrôler les risques, et nous devons le faire avec nos enfants.

Ma question pour vous est donc la suivante: le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer? Je pense à deux choses: les aliments sains et la sécurité alimentaire à l'école, et l'activité physique à l'école. Je me demandais si vous pourriez faire des recommandations précises au comité à l'égard de ces deux choses, s'il vous plaît.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): En moins d'une minute...

Des voix: Oh, oh!

Mme Kelly Murumets: C'est bon. J'ai eu la chance de parler. J'aurais pu répondre plus vite.

À qui posez-vous la question, Kirsty?

Mme Kirsty Duncan: N'importe qui.

Mme Kelly Murumets: Voulez-vous commencer, Andrea?

Mme Andrea Grantham: Eh bien, nous comprenons que l'éducation est de compétence provinciale, mais, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, c'est un enjeu qui touche la santé. Il y a des statistiques sur la santé de nos enfants, et nous savons que tous les enfants vont à l'école.

Alors, le gouvernement fédéral doit, à n'en pas douter, tout comme l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNESCO, prendre position et affirmer que l'éducation physique est un droit fondamental de chaque enfant. Tous les enfants devraient avoir accès à un programme d'éducation physique de qualité, ce qui équivaut à environ 150 minutes par semaine, de même qu'à un enseignant qualifié et à des ressources adéquates dans un milieu de soutien.

Lorsque je parle d'un « milieu de soutien », je ne parle pas seulement de ce qui se passe dans le gymnase ou dans le cours d'éducation sanitaire. Il s'agit également des politiques, dans le milieu scolaire, sur les choix d'aliments sains et l'accès à de tels aliments, sur les services offerts à tous les enfants — pas seulement les sports interscolaires, mais également les sports intramurales — et de la possibilité de répondre aux besoins en matière de santé de tous les enfants. Nous prônons, bien sûr, un programme d'éducation physique de qualité et nous encourageons le gouvernement fédéral à faire une déclaration semblable et à appuyer les provinces afin que cela puisse se faire.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci.

Monsieur Malo.

[Français]

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Madame Gravier-Grauby a ouvert le bal en parlant de prévention. Par la suite, l'ensemble des témoins, que je salue au passage, a relevé qu'il était important de consacrer toutes les énergies et les efforts nécessaires à la prévention.

Madame Murumets, vous avez dit que les statistiques relatives à la pratique d'activités par les jeunes étaient désastreuses, comparative-ment à leurs aînés, que leurs statistiques étaient bien en deçà de ce qu'elles étaient pour leurs parents.

En 2006, le gouvernement fédéral a créé un crédit d'impôt destiné à la pratique de l'activité sportive chez les jeunes. J'ai cherché des statistiques sur les résultats de ce crédit, sans succès.

Je pose également la question aux analystes qui pourront faire la recherche par la suite. Je me demande si nos invités ont observé, depuis 2006, des changements comportementaux significatifs chez les jeunes qui peuvent maintenant bénéficier de ce crédit d'impôt.

[Traduction]

M. Manuel Arango: Je crois que je vais répondre à la question de la manière suivante. Selon nos intuitions et sur le plan théorique, un crédit d'impôt devrait fonctionner. Il serait probablement difficile de prouver que les crédits d'impôt apportent, à eux seuls, une contribution particulière à l'activité physique, mais nous savons que la combinaison d'un crédit d'impôt et d'un certain nombre d'autres facteurs peut améliorer la santé et réduire les taux d'obésité, etc.

La clé d'une approche globale, c'est que chaque variable à laquelle on travaille, chaque intervention a des répercussions et des effets synergiques sur d'autres variables, d'autres facteurs et d'autres interventions.

Je dirais que, théoriquement, un crédit d'impôt pour la condition physique des enfants devrait fonctionner. Nous avons bien accueilli le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. En fait, par le passé, nous avons préconisé la mise en place d'un crédit semblable pour la condition physique des adultes. Je sais que, il y a quelques années, dans son programme électoral, le gouvernement fédéral s'est engagé à rendre ce crédit d'impôt remboursable. Nous croyons que cela aidera les personnes à faible revenu. Nous espérons que le gouvernement adoptera cette approche à l'avenir.

• (1620)

[Français]

M. Luc Malo: Voulez-vous parler? Allez-y.

Mme Josette Gravier-Grauby: C'est justement la raison pour laquelle j'ai demandé à être reçue par le comité.

Il est certain que grâce à ces crédits d'impôt, les enfants peuvent s'intéresser davantage à l'activité physique. Bravo! Toutefois, peut-on m'expliquer pourquoi le même crédit d'impôt n'est pas accordé aux 50 ans et plus? C'est une grande question que je me pose.

Qui a besoin, justement, d'un encouragement? Ce sont les personnes de 50 ans et plus qui vieillissent. Il faut les pousser à continuer de faire de l'activité physique. C'est certain que c'est seulement un encouragement, mais si on le donne aux parents pour leurs enfants, pourquoi ne pas le donner à tous ces gens qui se prennent en main?

C'est très difficile pour une personne vieillissante de se mettre en forme. Par contre, si on la motive et si elle sait qu'elle a droit à un petit montant en crédit d'impôt, c'est un bel encouragement. Alors, je ne vois pas pourquoi le gouvernement l'accorde dans le cas des enfants — ce qui est bien, je le répète — et pas dans le cas des adultes de 50 ans et plus. C'est très important. Si c'était fait, il y aurait peut-être moins de monde dans les hôpitaux.

Voyez qui se retrouve dans les hôpitaux, qui les remplit. Ce ne sont pas les enfants. Ce sera leur tour plus tard. Dans le moment, qui les remplit? Ce sont les adultes, à cause de l'obésité et parce que, justement, ils ne sont pas en santé. C'est pourquoi j'oeuvre depuis 23 ans en prévention pour les 50 ans et plus. C'est très bien, madame Murumets et madame Grantham, de vous occuper des jeunes. De mon côté, je m'intéresse aux gens de 50 ans et plus.

Vous allez tous vieillir et c'est ce qu'il faut se mettre dans la tête. C'est aujourd'hui qu'il faut se prendre en main. C'est bien, les enfants, mais ce qui est très important pour moi, c'est cette population vieillissante dont il faut s'occuper aujourd'hui pour ne pas que, dans 10 ans, nous frappons tous un mur.

Voilà ce que je voulais répondre. Merci.

M. Luc Malo: Madame Gravier-Grauby, au cours de vos années à oeuvrer auprès des personnes âgées, avez-vous rencontré des adultes qui vous ont dit que s'il y avait un encouragement financier, ils bougeraient davantage, mais que, comme il n'y en a pas, ils restent chez eux à regarder la télévision?

Mme Josette Gravier-Grauby: Non.

Quand ce montant de 500 \$ a été accordé pour l'inscription des jeunes à des activités physiques, cela s'est su dans tout le Canada. Au Québec, les gens me demandaient comment il était possible que cette déduction soit accordée aux parents pour leurs jeunes alors qu'eux, qui paient des impôts depuis tant d'années, qui se prennent en main et qui coûtent moins cher à la société, n'y ont pas droit.

C'est pourquoi je dis que cela fait des années que je tenais à en parler. J'ai envoyé des lettres à tous les ministres. Je reçois de beaux accusés de réception, mais c'est tout. Il faut agir. Je me suis dit que le jour où l'on me donnerait la chance de parler et non pas d'écrire, j'irais le dire avec mon coeur: bougeons! Nous vieillissons tous. Personnellement, j'ai déjà franchi une bonne partie de mon parcours de vie, à l'âge que j'ai. Vous tous qui êtes ici, chaque jour, vous vieillissez d'une journée. Dans 10 ans, c'est vous qui coûterez cher à la société. Alors, réagissons.

Monsieur Malo, les gens me disent que depuis qu'ils font de l'activité physique — je ne suis pas médecin, mais ils m'en parlent —, ils ne prennent plus autant de médicaments. Je côtoie des gens de 50 ans et plus. Ils sont fiers de leur personne et c'est important. Le fait que je puisse réunir 600 personnes en 4 jours démontre qu'il y a un besoin de faire de l'activité physique chez les 50 ans et plus.

Depuis tout à l'heure, j'écoute tout le monde, c'est bien, et je constate qu'on parle beaucoup des enfants. Quand va-t-on parler des adultes et de ceux de 50 ans et plus? C'est cette génération qui nous coûte cher et qui va coûter de plus en plus cher, parce que nous vieillissons tous d'une journée à l'autre.

Alors, je tiens à le dire: il faut que le gouvernement fasse quelque chose. C'est pourquoi je suis là.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci.

Mme Kelly Murumets: Il y a beaucoup de passion dans notre secteur.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby: J'y crois, j'y crois.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Madame Leslie.

• (1625)

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur Chauvin, allez-y; vous vouliez ajouter quelque chose.

[Français]

M. Jim Chauvin (membre, Comité de politique, Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada): Merci beaucoup.

Je m'appelle Jim Chauvin. Je suis directeur des politiques à l'Association canadienne de la santé publique et, comme mon collègue l'a dit, je siège bénévolement au comité de parrainage de l'APMCC.

J'aimerais répondre à la question de M. Malo.

Je ne crois pas qu'il y ait d'étude qui démontre l'impact de ce crédit d'impôt sur la santé des enfants. Je suis grand-papa. À ma connaissance, il faut dépenser de l'argent pour obtenir le crédit. Ce n'est pas remis automatiquement. Alors, il serait intéressant de voir, en fonction des revenus, qui a vraiment profité de ce crédit et quel en a été l'impact sur la santé des enfants.

Ma fille enseigne dans une école, à Hull, dans un secteur démuné de la ville. Il n'y a pas de place pour jouer, il n'y a rien. Alors, on ne peut pas dire que les jeunes issus de familles démunies ont pu utiliser ce crédit comme ils devraient pouvoir le faire et que ça a eu un impact sur leur santé, alors qu'il n'y a pas d'environnement où ils peuvent jouer. Il n'y a pas stade, il n'y a rien.

Que peut faire le gouvernement fédéral? Il peut collaborer avec les municipalités pour créer des environnements sains pour ces jeunes, pour qu'ils aient un environnement où ils peuvent jouer et être actifs et que pourraient aussi utiliser les gens de notre âge.

Merci.

Mme Josette Gravier-Grauby: C'est important.

Mme Megan Leslie: Merci.

Comme d'autres l'ont dit, nous n'avons pas de recherches, de statistiques ou autres choses du genre

[Traduction]

pour prouver quoi que ce soit.

Monsieur Arango, vous avez fait du très bon travail et avez réussi à transmettre cette information de l'Alliance aux députés. Nous nous sommes déjà rencontrés, et certains des renseignements que vous m'avez donnés étaient absolument ahurissants. Le comité en a un peu parlé avant votre comparution, alors je suis heureuse que vous soyez ici aujourd'hui.

Je voudrais vous céder la parole pour que vous fournissiez plus d'explications sur les régimes de réglementation qui interdisent le marketing à l'intention des enfants. Je pense que c'est une idée brillante. J'ai soulevé l'exemple du Québec à de nombreuses reprises.

Voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

M. Manuel Arango: Vous avez peut-être remarqué, dans nos recommandations, que nous aimons travailler avec l'industrie, et je vais vous dire pourquoi. Je vais aussi parler du règlement.

L'expérience du gras trans nous a montré que, idéalement, il est mieux de mettre en place des règlements. Mais une approche fondée sur la bonne volonté, comme celle que le gouvernement a utilisée avec l'industrie alimentaire pour les gras trans, a tout de même permis certaines améliorations. En tant que mesure provisoire, cette mesure a établi des points de comparaison.

De la même façon, en ce qui concerne le marketing qui cible les enfants, nous aimerions travailler avec l'industrie alimentaire pour améliorer les choses à court terme. Au bout du compte, nous reconnaissons qu'un règlement est le moyen le plus efficace d'interdire le marketing à l'intention des enfants. Et si nous prenons l'exemple du Québec, cela a été très efficace. La province est reconnue à l'échelle mondiale pour cette initiative.

Un règlement, c'est l'idéal, mais, en attendant, nous appuyons toutes les mesures qui peuvent se révéler efficaces.

Mme Megan Leslie: Merci.

Madame Grantham et madame Murumets, vous avez toutes deux parlé avec passion du fait qu'il s'agit d'un problème fédéral qui doit être pris en charge par le gouvernement fédéral. Maintes fois, j'ai entendu notre gouvernement dire: « Eh bien, c'est une question de choix, et tout le monde doit avoir le choix. En ce qui concerne les enfants, si on leur donne le choix entre une pomme ou une barre de chocolat, ils prendront la barre de chocolat. » Cette réponse m'enrage tout le temps parce que je crois que le gouvernement a un rôle à jouer à cet égard.

J'aimerais que vous nous parliez toutes deux des raisons pour lesquelles vous croyez qu'il s'agit d'un problème fédéral qui exige une prise en charge fédérale.

Mme Kelly Murumets: Le problème exige la participation de plusieurs secteurs. Mais je crois que chaque initiative doit être prise en charge par quelqu'un, et ce problème peut avoir des répercussions si importantes sur la prospérité et l'avenir de notre pays qu'une prise en charge fédérale est nécessaire. C'est le gouvernement fédéral, avant tout, qui doit en assumer la direction, mais les gouvernements provinciaux et territoriaux, et, au bout du compte, les administrations municipales doivent aussi jouer un rôle — comme je l'ai dit, tous les secteurs.

Tout cela doit commencer à l'échelle fédérale, et il ne suffit pas de dire que c'est une question de choix. Il faut des politiques, une infrastructure, des écoles, des programmes parascolaires et des investissements dans les programmes communautaires qui font en sorte qu'il est plus facile de faire le choix le plus sain. Je crois que vous avez utilisé ce terme plus tôt. Au bout du compte, c'est, à mon avis, ce que ParticipACTION, à tout le moins, recherche.

Si on tient compte des divers facteurs qui sont nécessaires à une solution finale, ils exigent tous une intervention quelconque pour faire en sorte qu'il est plus facile de faire des choix sains. Pour ma part, je crois que tout cela doit commencer à l'échelle du gouvernement fédéral.

Il ne suffit plus de dire que les personnes font des choix parce que la situation actuelle n'est plus tenable. Nous sommes en train de ruiner l'avenir de notre pays. Ce n'est pas une hyperbole ni du mélodrame; ce sont des faits statistiques fondés sur des calculs.

•(1630)

Mme Megan Leslie: C'est comme choisir de se rendre au travail ou à l'école à pied lorsqu'il n'y a pas de trottoir, par exemple.

Mme Andrea Grantham: C'est tout à fait ça.

Je n'ai pas grand-chose à ajouter à cela. Je suis entièrement d'accord avec Kelly. Nous devons montrer qu'il s'agit d'un problème grave. Et c'est le gouvernement fédéral qui déterminera le niveau d'engagement et d'énergie avec lequel nous allons aborder ce problème. D'autres pays font face à la même situation.

Comme Kelly l'a souligné, les politiques, l'infrastructure, l'éducation, la santé et la justice dans les milieux de travail ont toutes un rôle à jouer. Il faut que le gouvernement fédéral tiennent les rênes pour que ces statistiques changent. Il est difficile de prendre le problème au sérieux lorsque le gouvernement fédéral ne le fait pas.

Mme Megan Leslie: Merci.

Madame Piazza, nous avons parlé du fait de se rendre au travail à pied. J'espérais que vous pourriez nous parler un peu plus des fonds pour l'infrastructure de loisirs et de son rétablissement.

Mme Linda Piazza: Ce programme est-il déjà terminé? Je crois qu'il prendra fin bientôt; il reste environ un mois.

D'après ce que nous avons compris, ces fonds ont beaucoup été utilisés. Il y a eu de nombreuses initiatives. Je crois que 500 millions de dollars ont été affectés au programme pour une période de deux ans. Souvent, dans de tels cas, le taux de participation n'est pas très élevé.

Je pense qu'il est encourageant de voir que ce programme est une réussite et j'espère qu'il continuera d'exister. Je pense qu'il terminera à la fin de mars ou bientôt.

Mme Megan Leslie: Et l'environnement bâti semble jouer un rôle important dans...

Mme Linda Piazza: La Fondation des maladies du coeur a beaucoup travaillé à l'environnement bâti et s'est beaucoup penchée sur le rôle du gouvernement fédéral — encore une fois, comme je l'ai dit, l'affectation de sommes pour la construction de trottoirs afin que la marche soit un choix facile; le transport en commun. Le fait de marcher jusqu'à l'arrêt d'autobus est une activité en soi.

La Fondation des maladies du coeur croit que l'activité physique devrait être incorporée dans les activités quotidiennes. Il n'est pas nécessaire de porter du spandex et d'aller courir...

Mme Megan Leslie: À moins d'être d'Ottawa.

Mme Linda Piazza: ... quoique c'est très bien de le faire.

Il est facile de suivre les lignes directrices en matière d'activité physique: 150 minutes par semaine. À la Fondation des maladies du coeur, nous disons qu'il est possible de le faire en tranches de 10 minutes s'il le faut, mais ce qui compte, c'est de bouger. À l'heure du dîner, partez marcher pendant 10 minutes, puis revenez. Mais il faut pouvoir marcher.

Mme Megan Leslie: Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci.

Je vais devoir passer à M. Carrie.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici.

J'aimerais féliciter... Il y a eu, comme vous l'avez dit, beaucoup d'initiatives et beaucoup de partenariats. Je sais que nous avons examiné le problème attentivement, du guide alimentaire canadien à l'infrastructure des patinoires, comme vous l'avez mentionné, en passant par les sommes records que nous avons investies dans l'infrastructure en partenariat avec les municipalités au cours des dernières années. J'étais très fier de la ministre de Terre-Neuve lorsqu'elle a eu l'idée de cet engagement avec les provinces et les territoires pour commencer à régler le problème de l'obésité. Il y a également, bien sûr, des partenariats avec des ONG, comme ParticipACTION. Il s'agit d'efforts continus.

J'aimerais beaucoup explorer un peu plus en profondeur certaines des choses qui ont été dites aujourd'hui. Madame Murumets et monsieur Arango, vous avez mentionné l'industrie, son importance, son influence sur le comportement des consommateurs et ce genre de choses. Mais je me demandais quel genre de rôle l'industrie peut jouer pour rendre les choix sains plus attrayants, surtout pour les enfants. Au bout du compte comme Mme Gravier-Graubay l'a mentionné, je crois, c'est une question individuelle qui concerne les choix que nous faisons au cours de notre vie. Nous pouvons tous en faire davantage pour aider les gens, et surtout les enfants, à faire ces choix importants qui peuvent avoir des répercussions sur leur vie, maintenant et à l'avenir.

Je me demandais quel rôle l'industrie peut jouer pour rendre les choix sains plus attrayants, surtout pour des enfants.

Madame Murumets, pouvez-vous commencer?

Mme Kelly Murumets: De plus en plus, compte tenu de l'économie, les entreprises ne font pas autant de dons qu'avant. Elles pensent toujours au rendement de leurs investissements. Alors, lorsque les entreprises envisagent de jouer un rôle pour promouvoir l'activité physique et pour faire en sorte que les Canadiens soient en meilleure santé, elles le font en adoptant une perspective économique. Il est donc toujours important qu'elles aient l'occasion d'établir des partenariats avec le gouvernement fédéral. Quelle que soit l'organisation à laquelle je m'adresse, on me demande toujours si elle recevra des fonds du gouvernement fédéral, si oui, de quel ministère et comment cela peut se transformer en une relation avantageuse pour l'entreprise.

Par ailleurs, si l'entreprise peut parrainer une initiative qui améliore la santé des Canadiens, mais qui l'aide à générer des revenus, à augmenter sa marge de profit, à améliorer son image en tant qu'entreprise socialement responsable et à assurer une rentabilité tout en encourageant les Canadiens à bouger davantage, pour moi, ces représentants sont ouverts à ce genre de conversations. Nous abordons vraiment la question du point de vue du marketing, et nous les aidons à vendre leur produit. Parallèlement, notre objectif premier est de faire en sorte que les Canadiens bougent davantage.

D'une part, ils investissent des ressources et de l'expertise, mais, d'autre part, ils envoient un message à leurs employés dans le milieu de travail, à leur réseau de distribution et au consommateur final. Nous pouvons donc joindre, je crois, 30 millions de ces Canadiens si nous établissons des partenariats avec le secteur privé sous forme de parrainage. Mais le milieu de travail joue un rôle énorme dans ce parrainage. Alors, le simple fait de mobiliser leurs propres employés autour de ces initiatives pour changer le monde a, à vrai dire, une grande importance.

•(1635)

M. Colin Carrie: Monsieur Arango.

M. Manuel Arango: Actuellement, en ce qui concerne l'initiative que l'industrie alimentaire a lancée volontairement pour réduire le

marketing de la malbouffe qui cible les enfants, ces entreprises se sont engagées à ne pas utiliser de personnages de dessins animés créés par des tierces parties — par exemple, Mickey Mouse, Donald Duck, etc. Toutefois, elles utilisent toujours les personnages de dessins animés qu'elles ont elles-mêmes créés, comme Tony le Tigre, Sam le Toucan, etc.

L'une des mesures qu'elles pourraient prendre pour rendre les choix sains plus attrayants serait d'utiliser ces personnages pour vendre non pas de la malbouffe, mais des produits alimentaires sains. C'est une recommandation que je ferais.

M. Colin Carrie: Merci beaucoup.

Comme les modes de vie sains et la lutte contre l'obésité sont très complexes et comme ils exigent des mesures dans divers secteurs, je me demandais comment vous faites pour mobiliser à la fois le gouvernement et les organisations non gouvernementales. Peut-être ma question peut-elle s'adresser à la Fondation des maladies du coeur.

Ce n'est pas une chose facile. J'essaie de comprendre. Je crois avoir vu des statistiques récentes qui montrent que le seul pays dans le monde, selon cet article, qui réussissait à faire baisser ses taux d'obésité était la Corée du Nord. Nous savons tous que le gouvernement contrôle la quantité de nourriture. Dans ce genre de société, le gouvernement contrôle absolument tout. Nous vivons dans des sociétés ouvertes et nous devons tous travailler ensemble pour réaliser cet objectif.

Comment trouvez-vous le fait de travailler avec le gouvernement et ces ONG? Comment faites-vous pour mettre tout le monde d'accord?

Mme Linda Piazza: Eh bien, nous sommes ici aujourd'hui. Le niveau de collaboration est très élevé, comme Kelly l'a souligné plus tôt. Nous travaillons en collaboration étroite avec l'APMCC. Quand Manuel ne fait pas du bénévolat pour l'APMCC, il travaille pour la Fondation des maladies du coeur.

Il y a beaucoup d'initiatives mondiales qui ont été mises en place pour essayer de combattre l'obésité — en particulier, beaucoup de recherches. Le Canada est un chef de file en ce qui concerne la recherche sur les facteurs de risque. La vaste étude INTERHEART a permis de cerner neuf facteurs de risque liés aux maladies cardiovasculaires, et l'obésité était l'un des plus importants.

Tout le monde apporte sa collaboration. Les rôles sont divers, et une approche à plusieurs étapes est essentielle, comme nous l'avons appris de notre expérience relative au tabagisme. Je suppose que la lutte contre le tabagisme nous a montré que les choses prennent du temps. Nous essayons de changer les comportements. Nous savons qu'il est possible de prévenir 80 p. 100 des maladies cardiovasculaires grâce à des interventions comportementales et pharmaceutiques connues, mais il n'est pas facile d'inciter des gens à changer leurs comportements.

M. Colin Carrie: Avez-vous d'autres exemples de politiques et de pratiques efficaces que vous avez vues être mises en place, même ailleurs dans le monde?

Mme Linda Piazza: Les éléments de preuve montrent invariablement que la taxation des boissons sucrées en combinaison avec des subventions pour l'achat de fruits et de légumes peut être efficace dans le cadre d'une approche globale. Aux États-Unis, ces mesures ont eu des résultats positifs. À coup sûr, il vaut la peine d'explorer ces mesures. C'est ce que nous proposons aujourd'hui.

M. Colin Carrie: Est-ce que j'ai le temps de poser une autre question, monsieur le président?

Le président suppléant (M. Tim Uppal): En fait, non. J'allais justement vous interrompre.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions de cinq minutes.

Madame Dhalla.

Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.): Notre président fait si bien son travail.

J'aimerais tout d'abord profiter de l'occasion pour vous remercier tous d'être venus et pour le bon travail que vous faites au sein de vos groupes communautaires et de vos organisations. Je pense que c'est merveilleux, et vous changez vraiment la vie des gens... Deux organisations avec lesquelles j'ai eu la chance de travailler et qui ont fait énormément de travail sur le terrain.

Je dois féliciter la Fondation des maladies du coeur du bon travail qu'elle a fait auprès des communautés ethniques, en particulier la communauté de l'Asie du Sud. Elle leur a appris beaucoup de choses sur les maladies cardiovasculaires et la prévention. Chaque année, un certain nombre de jeunes professionnels organisent un gala en conjonction avec la Fondation des maladies du coeur, et cela a permis de joindre beaucoup de gens. Merci.

J'ai un commentaire pour Kelly de ParticipACTION. Je sais que vous avez quitté votre emploi dans le secteur privé pour faire le travail que vous faites, et vous le faites très bien. Il est très inspirant de vous entendre parler avec autant de passion.

J'aimerais m'adresser à ParticipACTION pour parler des modes de vie sains. Mon collègue, Ujjal, a mentionné votre collaboration et votre partenariat avec Coca-Cola. J'étais présente à l'événement parce qu'il a eu lieu dans notre circonscription de Brampton-Springdale. Vous avez parlé avec beaucoup de passion de la nécessité de mobiliser les jeunes. Je crois qu'il serait avantageux pour notre communauté d'entendre parler non pas du raisonnement qui a mené à votre partenariat, mais du programme, de la manière dont vous mobilisez les jeunes et de ce que l'argent que Coca-Cola vous a fourni a permis de faire pour promouvoir les modes de vie sains, aussi bien sur le plan de l'exercice que de l'alimentation.

La deuxième chose dont j'aimerais parler, c'est le fait que, quand j'étais jeune, ParticipACTION était très respecté dans les écoles, et ces dernières en faisaient la promotion. Nous ne voyons plus cela dans les écoles. Quelles ressources le gouvernement peut-il fournir à votre organisation pour vous aider à mobiliser les jeunes et à faire en sorte qu'ils sont actifs et en santé dans tout le pays?

• (1640)

Mme Kelly Murumets: Le programme que nous avons créé en partenariat avec Coca-Cola s'appelle Sogo Active. « Sogo » ne veut rien dire. Ce sont des jeunes qui ont inventé ce mot. Nous avons tout fait avec l'aide d'un groupe de discussion composé d'adolescents, et ils ont inventé le nom et établi les protocoles pour Sogo Active. Cette initiative, comme je l'ai mentionné, est dirigée par des pairs. Ce sont des jeunes qui inspirent d'autres jeunes à être plus actifs physiquement.

Pour revenir à la question de Colin, nous avons travaillé avec un coordonnateur provincial-territorial de chaque province et de chaque territoire. Soit dit en passant, nous avons créé un programme anglais et un programme français parallèlement. Nous n'avons pas traduit le programme. Nous avons créé un programme avec des Canadiens français et en avons créé un autre avec des Canadiens anglais, puis, nous avons utilisé nos coordonnateurs provinciaux-territoriaux et leurs réseaux dans les provinces et les territoires pour mettre en

oeuvre le programme. Deux mois et demi plus tard, 10 000 jeunes participaient au programme.

Nous demandons aux jeunes de définir l'activité physique, et ce sont eux qui déterminent comment motiver les jeunes à être plus actifs physiquement et comment communiquer ce message. Ils nous ont dit que les jeunes ne participeraient pas si le programme n'était pas en ligne, alors tout est en ligne. C'est un programme très « cool ». Vous pouvez vous rendre sur le site sogoactive.com et y jeter un coup d'oeil. Nous avons utilisé notre réseau d'organisations sans but lucratif pour garantir que le programme serait un succès fulgurant.

ParticipACTION est une organisation minuscule. Nous sommes 12. Nous mettons donc nos programmes en oeuvre en collaboration avec plusieurs des organisations qui sont là aujourd'hui et avec d'autres organisations de tout le pays, dans toutes les provinces et dans tous les territoires.

La deuxième question que vous avez posée concernait la mobilisation de tous les enfants et de tous les jeunes dans le pays. En fait, EPS Canada et ParticipACTION travaillent depuis quelques années avec des scientifiques de la SCEP pour créer un programme scolaire. À mon avis, cela pourrait changer le monde. Ce partenariat rétablira Jeunesse en forme Canada et la suspension bras fléchis, mais il n'y a pas de compétition, car cela peut faire vivre à certains enfants le pire jour de leur vie — je sais. Cela suppose plutôt qu'un enfant commence au début de l'année et mesure ses progrès. Le prix d'excellence peut donc être remis aussi bien à un enfant inactif qu'à un athlète d'élite.

C'est un programme que nous aimerions mettre en oeuvre dans toutes les écoles. Nous savons comment le faire. Nous avons travaillé avec des scientifiques. Nous savons comment l'évaluer. Il est prêt à être mis en oeuvre, mais il faut des fonds. Il faut au moins 1,5 million de dollars par année et un engagement de trois à cinq ans. Nous avons l'appui des partenaires sans but lucratif et des chercheurs nécessaires pour lancer le programme. Nous savons comment le faire. Nous avons seulement besoin de financement. Il est difficile d'obtenir des fonds du secteur privé pour ce genre de choses — je pense que Colin a posé une question à ce sujet — parce qu'il est très difficile de faire entrer une organisation du secteur privé dans les écoles. Les écoles sont évidemment très perspicaces. Pratiquement aucune marque du secteur privé n'est permise dans les écoles. Il faut donc l'appui du gouvernement fédéral pour que nous puissions travailler avec les gouvernements provinciaux-territoriaux et mettre le programme en oeuvre dans toutes les provinces et dans tous les territoires.

Cela vient du coeur, et je suis convaincue que nous réussirons à lancer ce programme, tôt ou tard.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Madame Davidson.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Et merci à chacun d'entre vous d'être ici aujourd'hui.

Je ne sais pas si vous avez suivi les exposés à mesure qu'ils ont été présentés, mais, plus tôt cette semaine, nous avons entendu un large éventail de témoins. Il semblait que tout le monde était plus ou moins sur la même longueur d'onde. Comme Mme Duncan l'a dit, la plupart des gens savent probablement ce qu'ils doivent faire, mais ils ne le font pas. Nous savons plus ou moins ce qu'est un mode de vie sain, mais il n'est pas facile de réaliser cet objectif.

L'un des témoins que nous avons entendus mardi a indiqué que l'activité physique ne semble plus être amusante. Les enfants s'amuse-t-ils encore ou doivent-ils être inscrits à des sports organisés? Ce n'est pas tout le monde qui peut inscrire ses enfants à de telles activités, bien sûr. Est-ce qu'il est toujours amusant d'être actif?

J'aimerais m'adresser à Mme Hicks et parler de vos directives en matière d'activité physique. À ce sujet, j'ai vu que les directives sont différentes selon le groupe d'âge, et vous expliquez l'intensité et d'autres choses. Vous indiquez également comment les parents et les éducateurs peuvent aider les enfants et les adolescents à cet égard. Vous décrivez diverses choses ordinaires que l'on peut faire tous les jours.

Comment communiquez-vous ce message? Où ces directives sont-elles distribuées et comment les enfants, les éducateurs, les familles et les personnes âgées en sont-ils informés?

• (1645)

Mme Audrey Hicks: Elles sont nouvelles. Elles ont été publiées le 24 janvier. N'importe qui peut aller sur notre site Web, sur le site Web de ParticipACTION ou sur celui de l'Agence de la santé publique du Canada et consulter les mêmes documents.

Il y a eu un communiqué de presse sur les directives. Nous apprécierions bien sûr toute campagne menée par le gouvernement pour orienter les gens vers les endroits où ils peuvent obtenir de l'information sur les nouvelles directives. Nous voulons vraiment mettre l'accent là-dessus: pour respecter les directives canadiennes en matière d'activité physique, il n'est pas nécessaire de faire partie d'une équipe ou de s'inscrire à une salle d'entraînement parce que les Canadiens ne peuvent pas tous faire cela. Nous voulons que les gens sachent qu'il est possible de respecter les directives en restant dans son quartier ou dans sa cour.

Mme Patricia Davidson: Les organismes de santé publique les distribuent-ils? Nous avons tous un centre de santé publique local, peu importe son nom.

Mme Audrey Hicks: Nous avons, bien sûr, communiqué avec tous les organismes de santé publique à l'avance, dans les semaines qui ont conduit au lancement des directives. Comme je l'ai dit, ils n'ont pas encore les documents. Cela a été un problème majeur — le manque de ressources permettant aux écoles, aux médecins ou aux centres de santé locaux de distribuer tous les outils et les guides appropriés que les Canadiens aiment recevoir par cette voie.

Ils ne peuvent obtenir ces documents qu'en se rendant sur notre site Web et en les téléchargeant eux-mêmes.

Mme Patricia Davidson: On peut donc les obtenir par voie électronique...

Mme Audrey Hicks: On peut les obtenir par voie électronique, mais notre but est... Notre plan initial, dans l'éventualité où le financement aurait été maintenu, consistait à procéder immédiatement à la diffusion des outils appropriés.

Mme Patricia Davidson: Avez-vous élaboré un quelconque plan en vue de faire cela dans l'avenir?

Mme Audrey Hicks: Nous disposons assurément de plans pour l'avenir, mais nous devons obtenir du soutien du gouvernement pour nous aider...

Mme Patricia Davidson: Ainsi, en ce moment, vous attendez la présentation du budget, n'est-ce pas?

Mme Audrey Hicks: Oui, nous sommes en attente de ressources, c'est exact. De plus, nous collaborons également avec des

partenaires. Nous comptons sur un certain nombre de partenaires pour qu'ils nous proposent des idées et des stratégies relatives à l'élaboration des trousseaux d'outils et des guides appropriés, et de tout ce qui permet au Canadien moyen de comprendre plus facilement l'intérêt que les directives peuvent revêtir pour eux.

Mme Patricia Davidson: Ainsi, Santé Canada ne dispose d'aucune enveloppe budgétaire pour financer cela de façon permanente?

Mme Audrey Hicks: Non, mais cela serait merveilleux. Nous suggérerions vivement au comité de formuler une recommandation selon laquelle un montant stable et permanent devrait être accordé à cette fin. Nous avons reçu du financement pour mener la recherche et examiner les éléments probants afin de déterminer la quantité d'activité physique qui devrait être pratiquée pour procurer des bienfaits pour la santé, mais le financement a pris fin. Ainsi, nous avons élaboré les directives, mais à présent, nous avons besoin de financement pour rendre accessibles pour les Canadiens ces directives les informant de ce qu'ils doivent faire.

Mme Patricia Davidson: Le financement initial visait l'élaboration des documents, mais non pas leur diffusion.

Mme Audrey Hicks: Tout à fait.

M. Jim Chauvin: Je vais poursuivre sur le même sujet.

Nous avons communiqué avec l'Association canadienne de santé publique, et nous avons communiqué avec nos membres partout au pays, y compris les 115 unités de santé publique de toutes les régions du Canada. Nous leur transmettons les documents. Cependant, ce que vous avez dit est exact — je vous appuie totalement à cet égard. Les directives sont une chose, mais qu'en est-il des outils et des ressources qui vont de pair avec elles?

Nos membres nous demanderont de leur fournir ces outils et ressources, et l'ACSP serait très... Nous serons prêts à vous aider à cet égard, mais là encore, les directives sont une chose, mais nous avons besoin des outils et des ressources destinés aux praticiens de première ligne et aux enseignants pour que cela fonctionne.

• (1650)

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci.

[Français]

Madame Beaudin, vous avez la parole.

Mme Josée Beaudin (Saint-Lambert, BQ): Merci, monsieur le président.

Bienvenue.

Je trouve la situation assez décourageante. D'après ce que j'entends, nos enfants sont moins en forme que nous. Or j'aurais cru que c'était plutôt l'inverse. Je veux penser à des solutions pour le gouvernement fédéral. On parle d'une taxe sur les boissons sucrées. Il semble que ce soit une mesure dissuasive, et j'espère que c'est le cas.

Monsieur Arango, il est question d'un crédit d'impôt qui serait remboursable, idéalement. C'est donc dire qu'il est destiné uniquement aux familles qui paient de l'impôt. Or je pense aux familles les plus défavorisées, qui sont probablement un public fortement ciblé pour ce qui est des sports. Comme je siège à un autre comité et qu'on a fait une étude sur la pauvreté infantile, je sais que la pauvreté chez les enfants n'a pas été éradiquée au cours des 10 ou 20 dernières années. Ces parents sont certainement un public cible important. J'essaie de comprendre.

Par ailleurs, on fait de la publicité destinée aux enfants. Nos enfants ne bougent plus; Internet et les jeux électroniques sont un facteur. Je pense donc qu'il faut travailler sur le terrain, le plus près possible de ces personnes. Vous parlez d'un environnement sain dans un quartier où l'on est le plus près possible des gens, et je suis sensible à ces propos.

Au Québec, on a l'organisme Kino-Québec et bien d'autres activités dans le cadre desquelles de tels environnements sont créés. Ça touche de beaucoup plus près les municipalités et les gouvernements provinciaux. Ne trouvez-vous pas plus facile de vous adresser d'abord à ces gens, d'insister auprès d'eux, plutôt qu'auprès du gouvernement fédéral? Ce n'est pas que je m'oppose à l'idée que vous vous adressiez à nous. Je vois bien que certaines solutions peuvent être mises en oeuvre, mais il me semble qu'une société devrait aussi faire des pressions chez elle afin d'obtenir des politiques familiales qui intègrent le sport, des activités physiques gratuites, et ainsi de suite. J'aimerais connaître votre point de vue à ce sujet.

On parle d'établir un environnement sain, mais ça ne consiste pas simplement à concevoir un programme et à le mettre en vigueur. Au Québec, on a d'abord vérifié auprès des gens du milieu quel programme ils souhaitaient, ce qu'ils voulaient, quels étaient leurs besoins. Cette initiative a été l'une de nos réussites. Ensuite, les partenaires se sont assis ensemble et ont déterminé ce que chacun pouvait faire dans le cadre de ce programme. Ils ont également intégré cela à leur propre plan d'action. C'est l'une des clés de la réussite. Ça a fait en sorte que les écoles s'impliquent dans des programmes. Il me semble que dans ce domaine, certaines solutions sont à la portée de la main. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

[Traduction]

M. Manuel Arango: Je vais formuler de très brèves observations à ce sujet.

Je parlerai non pas à titre de membre de l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, mais pour le compte de la Fondation des maladies du coeur du Canada.

La fondation collabore avec tous les échelons de gouvernement, et vous avez tout à fait raison de dire qu'il faut également collaborer avec les administrations municipales. Ainsi, chaque fois que nous formulons des recommandations sur telle ou telle question, nous nous adressons toujours à la fois aux gouvernements fédéral, aux gouvernements provinciaux et aux administrations municipales.

Nous sommes une organisation fédérée. Nous sommes présents dans les collectivités partout au pays, et nos organisations locales et les fondations provinciales des maladies du coeur collaborent elles aussi avec les administrations municipales et les gouvernements provinciaux.

Ainsi, oui, vous avez tout à fait raison de dire que les municipalités ont un rôle important à jouer. Par exemple, les infrastructures de transport actif relèvent de la compétence des municipalités. Elles reçoivent des paiements de transfert du gouvernement fédéral, mais au bout du compte, ce sont elles qui décident si elles investiront ces sommes pour construire des trottoirs, des sentiers pédestres, des infrastructures de loisirs, etc. Elles ont donc un rôle important à jouer à ce chapitre.

En outre, les écoles relèvent de la compétence des municipalités. Par exemple, je sais qu'au Québec, une foule de commissions scolaires ont retiré des écoles les boissons sucrées et édulcorées — il s'agit peut-être d'une loi provinciale, je n'en suis pas certain.

Il est donc incontestable que les administrations municipales ont un rôle important à jouer.

[Français]

Mme Josée Beaudin: Je vous remercie.

Mme Josette Gravier-Grauby: Je peux intervenir?

Mme Josée Beaudin: Bien sûr.

Mme Josette Gravier-Grauby: La municipalité de Boucherville a mis sur pied, dans le cadre d'un partenariat, un projet qui s'adresse aux gens de 18 à 80 ans. Dans toute la Montérégie, c'est le premier du genre. Il s'agit d'un programme d'exercices offert gratuitement dans un parc intergénérationnel. Ça vient d'être inauguré. Je ne sais pas si M. Malo était présent auprès de M. Martel, qui a une nouvelle équipe à Boucherville et qui fait tout pour promouvoir la prévention. Ça ne s'adresse pas seulement aux personnes de 50 ans et plus. On a même obtenu des exercices gratuits et des panneaux explicatifs. Les gens font leurs exercices dehors. Ça n'a pas lieu l'hiver, mais il y en a tout de même pendant l'automne, le printemps et l'été.

Pourquoi d'autres municipalités n'offrent-elles pas la même chose? Se mettre en forme pour être en santé, c'est gratuit. Ce partenariat qui a été créé ne coûte pas cher et il aide toute la population de cet endroit à se mettre en forme. Je vous invite à venir voir comme on bouge, à Boucherville.

C'est à Boucherville que ça se passe, et c'est au Québec. Venez voir ce qui s'y passe pour que d'autres municipalités se mettent de la partie. Bougeons!

• (1655)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci.

Madame O'Neill-Gordon.

Mme Tilly O'Neill-Gordon (Miramichi, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux remercier tous les témoins d'être parmi nous.

Je ne suis membre du comité que depuis deux semaines environ, mais je peux dire que tous les sujets que nous avons abordés m'ont apporté beaucoup de plaisir, et que j'ai appris plein de choses.

Je dois également dire que, au cours des deux dernières années, avec les témoins que nous avons rencontrés, nous nous sommes énormément concentrés sur les jeunes. Comme j'ai été enseignante, je peux comprendre la nécessité de faire cela, mais j'aime l'idée qu'a formulée Josée, à savoir celle de commencer à nous intéresser aux personnes âgées de 50 ans et plus — j'imagine que je dis cela parce que je fais partie de cette tranche d'âge. Dans 10 ans, ce sera les personnes de mon âge qui coûteront cher au gouvernement. De plus, l'autre raison, c'est que les jeunes s'attendent à ce que nous leur donnions l'exemple. Ainsi, on pourrait presque faire d'une pierre deux coups.

Kelly, vous avez évoqué la possibilité d'un voyage en Europe, mais Josée vient tout juste de nous parler de ce qui se passe au Québec, de sorte que nous n'avons plus à faire le voyage jusqu'en Europe. Toutefois, nous savons tous que les Européens ont toujours été très actifs. Ils sont en santé, et ils sont en bonne forme physique. Pouvez-vous me dire si, au cours de vos travaux, vous êtes tombée sur de quelconques mesures incitatives axées exclusivement sur les personnes âgées de 50 ans et plus?

Mme Kelly Murumets: C'est Andrea qui a parlé de cela, et je la laisserai donc répondre à cette question.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Ah bon? Désolée.

Mme Andrea Grantham: Rien de précis ne me vient à l'esprit. Là-bas, on parlait beaucoup des programmes scolaires et du transport actif. On mettait beaucoup l'accent là-dessus. Si je n'ai pas de souvenir, c'est peut-être parce que je m'intéresse principalement aux enfants et aux jeunes. C'est là-dessus que je me concentrais.

Mme Kelly Murumets: Je peux répondre à la question, mais sans faire de lien avec ce qui se passe en Europe.

Au bout du compte, ParticipACTION doit s'adresser à tous les Canadiens. Nos ressources sont limitées, et nous tentons donc de cibler nos efforts le plus précisément possible.

Notre plus récente campagne soutient à tous égards les directives en matière d'activité physique, notre organisation représente le deuxième moyen de diffusion de ces directives. Nous nous adressons aux familles. Ainsi, notre raisonnement est le suivant: les mères d'enfant d'âge scolaire auront une influence, oui, sur leur partenaire et leurs enfants, car ce sont principalement elles qui prennent les décisions touchant la famille, mais elles influenceront aussi leurs parents, car elles font partie d'une génération intermédiaire.

Nous savons que, plus les parents sont actifs, plus leurs enfants le seront — cela est incontestable. Au sein de ParticipACTION, nous avons vraiment axé nos réflexions sur les familles canadiennes, et nous avons examiné la question selon cette perspective, car à nos yeux, sur le plan financier, cela représente le meilleur rendement du capital investi.

Ainsi, c'est de cette façon que nous nous sommes adressés aux personnes âgées de 35 à 50 ans.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: C'est un bon point. Est-ce que quelqu'un d'autre a un commentaire à formuler?

Mme Linda Piazza: L'une des choses que l'on constate en Europe, c'est que les infrastructures incitent à l'activité physique. Il n'y a pas si longtemps, je me trouvais à Munich, et j'ai été sidérée par le nombre de personnes qui circulaient à vélo, par le nombre de routes périphériques destinées à alléger la circulation en ville, par la largeur des trottoirs et par le fait que les pistes cyclables étaient intégrées à ces derniers plutôt que d'être placées sur l'accotement de la route.

Je pense que cela est profitable pour les personnes de tout âge. On peut voir des personnes de mon âge se promener un peu partout à vélo. Il s'agit d'un style de vie. J'estime que tous les échelons de gouvernement ont un rôle à jouer. La Fondation des maladies du cœur collabore avec tous les échelons de gouvernement, et le gouvernement fédéral doit contribuer au financement de ce type d'infrastructure au Canada.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Je crois que tous les échelons de gouvernement interviennent de plus en plus dans ce domaine. Je peux vous assurer que le gouvernement que je représente veut fournir du soutien à cet égard de toutes les manières qu'il peut le faire. À titre de députés élus, nous ferons part des opinions que nous avons entendues ici aujourd'hui. Je suis ravie que vous vous trouviez ici à titre de témoins.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci.

Nous allons maintenant passer à Mme Duncan.

Mme Kirsty Duncan: Je vais revenir sur la question des écoles en santé. Je comprends les conflits de compétence. Existe-t-il des données sur les activités physiques dans les écoles à l'échelle du pays?

• (1700)

Mme Andrea Grantham: Ces données sont très fragmentaires. Il s'agit d'une chose qui est difficile à mesurer, surtout en ce qui concerne les cours d'éducation physique. Dans bien des provinces, on recommande une période d'éducation physique, mais cela n'est pas obligatoire. Les écoles ne sont pas tenues de rendre compte des cours d'éducation physique qu'elles dispensent.

Mme Kirsty Duncan: Pourriez-vous soumettre au comité toute information fragmentaire dont vous disposez? Pourriez-vous déposer les renseignements dont nous disposons?

Mme Andrea Grantham: Il existe quelques renseignements sur les initiatives en matière d'activité physique quotidienne. En Alberta, au début des années 2000, on a rendu obligatoire une période quotidienne de 30 minutes d'activité physique. On a fait quelque chose de semblable en Ontario, de sorte que nous disposons de renseignements, que nous pourrions assurément vous transmettre ultérieurement.

Mme Kirsty Duncan: Pourriez-vous rassembler tout cela et le transmettre au comité?

Mme Andrea Grantham: Bien sûr, tout à fait.

Mme Kirsty Duncan: Cela serait merveilleux. Merci.

Qu'en est-il de l'initiative Écoles en santé? Est-ce que cela existe toujours?

Mme Andrea Grantham: Vous parlez du consortium conjoint, ou bien...

Mme Kirsty Duncan: Il s'agissait d'une initiative du gouvernement fédéral, le programme Écoles en santé.

Mme Andrea Grantham: Je ne me souviens pas, non.

Mme Kirsty Duncan: Existe-t-il des exemples provinciaux que nous pouvons reproduire?

Mme Andrea Grantham: Oui, je peux certainement vous fournir quelques renseignements à ce sujet.

En Alberta, il existe une organisation appelée Ever Active Schools qui a accompli de l'excellent boulot en matière de santé dans les écoles, et nous travaillons en étroite collaboration avec elle. L'une des choses que nous aimerions faire, et qui, selon nous, inspirerait les écoles et les inciterait à en faire davantage, ce serait de mettre en place un programme de reconnaissance dans le cadre duquel nous reconnaitrions l'excellent travail accompli par certaines écoles dans le secteur. L'éducation physique quotidienne, santé de qualité dans les écoles, initiatives en matière d'activité physique quotidienne, services, programmes, partenariats avec les collectivités, approche holistique — la philosophie adoptée par les écoles en santé englobe tout. Dès que vous mettez les pieds dans l'une de ces écoles, vous constatez les politiques qui sont en place, les services qui sont offerts et les programmes de mieux-être qui sont dispensés, et ce, même aux enseignants et aux éducateurs.

Mme Kirsty Duncan: Cela est très utile. Le gouvernement fédéral doit-il soutenir les écoles en santé?

Mme Andrea Grantham: Tout à fait, et cela est particulièrement évident pour ce qui est de l'initiative des écoles axées sur la promotion de la santé. Nous pouvons mettre en place des outils et des ressources qui aident les écoles à déterminer le point où elles en sont rendues et les types de choses qu'elles doivent faire pour devenir une école axée sur la promotion de la santé.

Un programme national de reconnaissance ou un programme de certification serait très inspirant pour les écoles, car de tels programmes donneraient aux écoles un but à atteindre. À nos yeux, une école en santé est une école pour laquelle la santé en ses murs représente un atout pour la collectivité. Les parents doivent choisir l'école que fréquentera leur enfant, choix qui est beaucoup plus compliqué à faire qu'il ne l'était lorsque j'étais enfant, car l'offre est beaucoup plus diverse, et nous voulons que les parents fassent des choix en se fondant sur la démarche des écoles axées sur la promotion de la santé.

Mme Kirsty Duncan: A-t-on chiffré l'une ou l'autre de ces initiatives?

Mme Andrea Grantham: Non, mais je peux vous fournir des renseignements généraux sur notre vision et notre orientation.

Mme Kirsty Duncan: Pourriez-vous transmettre cela au comité?

Mme Andrea Grantham: Oui.

Mme Kelly Murumets: En ce qui concerne les prix ParticipACTION, nous avons besoin de paramètres communs. Nous avons besoin de paramètres communs pour l'ensemble du pays, car il est très difficile de mener une recherche si l'on compare des pommes et des oranges. Cela fait partie intégrante des prix ParticipACTION. Nous avons collaboré avec le D^r Mark Tremblay, du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, afin de créer des paramètres communs qu'il pourrait utiliser partout au pays.

Les écoles veulent faire des choses fabuleuses, et elles veulent des enfants en meilleure santé. On ne peut pas dire qu'elles n'essaient pas d'en arriver là. Le hic, c'est que de nombreuses initiatives leur sont offertes. Si nous pouvions créer un programme clés en main, comme les prix ParticipACTION, je crois que les écoles l'adopteraient sur-le-champ. Nous avons l'occasion de créer une initiative pancanadienne qui obtiendrait l'adhésion et l'appui de toutes les provinces, de tous les territoires et de tous les conseils scolaires du pays.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Madame Duncan, vous avez 30 secondes.

Mme Kirsty Duncan: D'accord.

Jim, pouvez-vous nous parler des maladies chroniques qui touchent actuellement les enfants? Par exemple, nous sommes aux prises avec une réelle augmentation du nombre de cas de diabète infantile. Qu'est-ce que cela représentera dans une ou deux décennies?

M. Jim Chauvin: Je crois que nous sommes tous conscients de la gravité de la situation, particulièrement en ce qui concerne le diabète. Cela se traduira par un accroissement du nombre d'hospitalisations et des coûts des soins médicaux. Est-ce que nous voulons que la demande de soins médicaux dans les hôpitaux et dans les cliniques de première ligne continue de croître, que le coût des médicaments continue d'augmenter, etc., alors que nous savons que nous devrions investir dans la prévention de manière à ce que des situations de ce genre ne surviennent pas dans l'avenir?

Je pense que, à ce moment-ci, nous ne voyons que la pointe de l'iceberg.

• (1705)

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci beaucoup.

Monsieur Carrie.

M. Colin Carrie: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Hicks, durant votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné quelque chose qui a suscité ma curiosité. Si je ne m'abuse, vous avez fait allusion à la reconnaissance, par le gouvernement

fédéral, des titres de compétence, ou à quelque chose du genre. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus long à ce sujet.

J'ai travaillé comme chiropraticien. Je suis également kinésiologue. En outre, croyez-le ou non, lorsque j'étais plus jeune, j'ai été entraîneur dans un centre de conditionnement physique...

Une voix: Whoo!

M. Colin Carrie: Dur à croire, n'est-ce pas?

Des voix: Oh, oh!

M. Colin Carrie: Tous ces emplois, je les ai occupés grâce à des titres de compétence provinciaux, et je suis curieux de savoir comment fonctionnerait un programme de reconnaissance nationale, et quels avantages auraient, à vos yeux, un tel programme.

Des gens de diverses professions se sont présentés devant nous, et vous pourriez donc peut-être nous en dire un peu plus long là-dessus.

Mme Audrey Hicks: Certainement. C'est une excellente question.

Nous sommes tout à fait conscients du fait que la reconnaissance professionnelle relève des provinces, mais il y a tant de gymnases, et tant d'entraîneurs personnels dans ces gymnases... et ces entraîneurs ne sont pas tous véritablement qualifiés, à notre avis, pour prodiguer les conseils qui s'imposent en ce qui concerne l'exercice physique, la condition physique et les changements que les gens devraient apporter à leur style de vie.

La SCPE est très fière des accréditations d'entraîneurs personnels agréés et de physiologistes de l'exercice agréés qu'elle délivre dans le cadre de son programme. Nos normes sont très rigoureuses. Je crois que le taux d'assurance de nos professionnels est le plus bas de tous les taux d'assurance de n'importe quels professionnels de la condition physique. Cela est probablement attribuable au fait qu'aucune poursuite n'est jamais intentée contre eux, vu qu'ils ont reçu une excellente formation.

Le message que nous voulons transmettre, c'est que nous voulons rendre les choses certaines, car nous tentons d'inciter les gens à être actifs, et beaucoup de personnes s'inscrivent à des centres de conditionnement physique... pas tout le monde, bien sûr, mais beaucoup de gens le font. À notre avis, ce serait une excellente idée que le gouvernement fédéral défende à tout le moins la valeur de la reconnaissance professionnelle et de la reconnaissance des professionnels qualifiés. Notre organisation est très fière de son programme d'accréditation.

Ainsi, cela explique ce que j'avais dit plus tôt.

M. Colin Carrie: Je vous remercie, car cela me mène à ma prochaine question.

Tout d'abord, je veux vous féliciter pour ces directives. Je crois qu'elles sont fantastiques. Toutefois, je me rappelle que, au moment où vous les avez publiées, elles ont fait l'objet de quelques critiques. Vous avez mentionné plus tôt... et nous avons entendu beaucoup de personnes dire que le gouvernement devrait subventionner diverses initiatives en matière de conditionnement physique.

Cependant, je me souviens que, lorsque j'étais enfant, nous allions dehors et organisions des parties de hockey improvisé. Nous faisons du vélo, de la natation, toutes sortes de choses. Ma collègue se demandait plus tôt, vous savez, si les enfants avaient encore du plaisir à faire cela...

J'aimerais que vous nous en disiez davantage à ce propos, à propos des directives et à propos de ce que les familles peuvent peut-être faire pour retrouver du plaisir à faire de l'activité physique. Il n'est pas nécessaire que cela coûte beaucoup d'argent.

De plus, si le temps le permet, j'aimerais que vous formuliez des commentaires sur les données scientifiques qui sous-tendent ces recommandations. Je considère qu'elles sont excellentes et valides, mais quelques critiques ont été formulées à leur égard, et je voulais simplement vous donner l'occasion, pendant que vous êtes là, de dire quelques mots là-dessus.

Mme Audrey Hicks: Merci. Je serai très heureuse de le faire.

Au début de janvier, après que les directives ont été diffusées par suite d'une fuite dans un média quelconque, ce qui a fait les manchettes, c'est que les quantités d'activité physique recommandée étaient moindres que celles des anciennes directives. Cela n'est pas tout à fait juste. Quelques-uns des renseignements qui ont... non pas nécessairement fait l'objet d'une fuite, mais été recueillis, n'étaient pas exacts ou ont été mal interprétés.

La principale chose que nous voulons faire valoir à propos de ces directives, c'est... à titre de présidente de notre société, je suis fière de ces directives, car elles sont le fruit de quatre années d'effort et d'un examen systématique des éléments probants. Nous avons examiné des milliers et des milliers d'articles de recherche pour en arriver à ces recommandations.

Comme Kelly l'a mentionné, l'Organisation mondiale de la Santé a utilisé, pour élaborer ses recommandations mondiales en matière d'activité physique, la même recherche que celle dont nous nous sommes servis pour élaborer les directives. Cette recherche a été utilisée au Royaume-Uni et en Australie. Nous devrions être fiers du travail accompli par les scientifiques canadiens pour élaborer les fondements scientifiques de ces directives.

Ce qui s'est passé, c'est que, oui, nous avons évalué les données scientifiques pendant une période de quatre ans. Ces données ont ensuite été combinées, puis évaluées par un groupe d'experts et des milliers d'intervenants, avant que nous en arrivions à des recommandations pour ce qui est des quantités prétendument minimales d'activité physique qui doivent être pratiquées pour procurer des bienfaits pour la santé.

Nous avons formulé des recommandations pour les trois groupes d'âge suivant: les enfants et les jeunes, les adultes et les personnes âgées, car l'activité physique n'est pas importante seulement pour les enfants et les jeunes.

Nous disposons de ces nouvelles directives. Nous devrions en être extrêmement fiers. En toute honnêteté, nous avons éprouvé un peu de frustration vers la fin du processus car nous avons utilisé tout le financement qui nous avait été accordé. Nous n'avions plus le vent dans les voiles, pour ainsi dire, et avons eu de la difficulté à mener à bien le projet. Nous sommes fiers de l'avoir fait, et d'avoir reçu le soutien de partenaires comme ParticipACTION. Nous sommes vraiment enchantés du produit final.

En ce qui a trait à l'aspect de votre question touchant le fait de rendre l'activité physique de nouveau plaisante, je vous dirai que cela a toujours été l'un de nos objectifs. Nous ne voulions pas que ces directives soient de nature normative, pour éviter que les gens les lisent et se disent: « Je ne peux pas suivre ces directives puisque je ne vis pas près d'un gymnase », ou bien: « Nous n'avons pas l'argent pour inscrire nos enfants à telle ou telle activité. »

Nous avons accordé beaucoup d'importance à cela au moment de formuler nos recommandations en matière d'activité physique. La recherche scientifique a établi les quantités minimales d'activité physique requise. Nous avons pris ces données, et les avons présentées à quelques spécialistes des sciences du comportement que nous avions convoqués pour qu'ils nous aident à déterminer la façon appropriée de formuler les recommandations, de sorte que les

Canadiens puissent en prendre connaissance et se dire: « Oui, je peux faire cela. Cela ne sera pas difficile. Tout le monde peut le faire. »

• (1710)

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Nous allons maintenant passer à Mme Leslie.

Mme Megan Leslie: Merci, monsieur le président et madame Murumets.

En sixième année, j'ai remporté une médaille d'argent dans le cadre des prix d'excellence et j'en suis très fière. Je me rappelle de cette journée comme étant la plus terrifiante de toute ma vie. J'ai toujours l'écusson. C'est l'écusson de la terreur.

[Français]

Monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions. Je voudrais donc céder mon temps, si c'est possible, à Mme Beaudin ou à M. Malo.

M. Luc Malo: Je vous remercie.

Je n'ai qu'une seule autre question de clarification. C'est bien davantage pour avoir une opinion de la part de Mme Piazza.

Dans votre allocution initiale, vous avez indiqué que le sel était le principal facteur de risque menant aux maladies cardiovasculaires lorsque consommé de façon excessive. Vous avez également indiqué que la quantité de sel qu'un individu devrait consommer est de 1 500 mg par jour. Comme vous le savez, un comité a été mis sur pied pour conseiller le gouvernement dans sa stratégie menant à une réduction de la consommation du sel chez les individus. Je me demandais simplement si, selon vous, cette stratégie, telle qu'elle est définie, et de la façon dont le suivi sera assuré, permettra d'atteindre l'objectif intérimaire pour 2016 et l'objectif ultime pour 2020.

[Traduction]

Mme Linda Piazza: Je ne vous ai pas très bien entendu. Avez-vous posé une question à propos d'une stratégie globale?

M. Manuel Arango: Je crois que la question portait sur la démarche proposée par le Groupe de travail sur le sodium, une démarche volontaire structurée. Est-ce qu'une telle démarche permettra de réaliser les objectifs fixés pour 2016 et 2020?

Mme Linda Piazza: Nous l'espérons. La Fondation des maladies du coeur aime travailler en étroite collaboration avec l'industrie. Nous avons remporté un certain succès avec Visez santé, notre programme d'information nutritionnelle, dans le cadre duquel nous avons collaboré avec l'industrie afin d'apporter des changements sur le plan de l'approvisionnement alimentaire.

Dans la mesure où il était caractérisé par une participation multisectorielle, le Groupe de travail sur le sodium était unique en son genre — il mettait à contribution l'industrie.

Nous espérons que la démarche volontaire fonctionnera. Ce que nous aimerions à présent, c'est qu'un processus efficace et transparent de contrôle des niveaux de sodium soit mis en place, et que le gouvernement entreprenne la mise en oeuvre de la réglementation pertinente.

Cela a fonctionné dans une certaine mesure en ce qui a trait aux gras trans. Là encore, durant la table ronde fédérale-provinciale, les ministres provinciaux de la Santé ont clairement indiqué que, si la démarche volontaire ne fonctionnait pas, ils envisageraient d'autres solutions, notamment une réglementation.

C'est à ce point que nous en sommes rendus. Nous sommes optimistes, et nous verrons ce qui va se passer.

• (1715)

M. Luc Malo: Qu'entendez-vous par « transparent »?

Mme Linda Piazza: Par exemple, on a entendu dire qu'une méthode de moyenne pondérée en fonction des ventes avait été proposée comme moyen de mesurer les progrès réalisés. À nos yeux, cette méthode n'est pas idéale en soi. Je pense que nous devons mettre au point quelque chose de clair et de compréhensible pour les Canadiens.

M. Luc Malo: Pensez-vous à quelque chose de précis lorsque vous dites qu'il faut mettre au point quelque chose d'autre?

Mme Linda Piazza: Eh bien, je ne suis pas experte en matière de méthodologie, mais le rapport contient des recommandations, et j'estime qu'elles doivent être examinées minutieusement et mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Cela n'est pas facile. En septembre, j'ai assisté à la réunion de l'Organisation mondiale de la Santé sur la surveillance du sodium, durant laquelle nous avons mis au point un modèle que je pourrai vous fournir ultérieurement, si vous le souhaitez. Je ne suis pas un scientifique, mais il s'agit d'une chose qui présente de multiples difficultés, et c'est pourquoi nous devons bientôt nous remettre à travailler là-dessus. Je ne crois pas qu'il existe, à ce moment-ci, une méthode précise à cette fin. Ce n'est pas facile.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci. Je vous demanderais de bien vouloir transmettre cela à la greffière — elle le distribuera ensuite aux membres du comité.

Vous avez 30 secondes ou une minute, monsieur Malo.

[Français]

M. Luc Malo: Allez-y donc.

Mme Josette Gravier-Grauby: J'aimerais souligner à tout le monde de ce beau comité que j'ai appris certaines choses. C'est bien, mais j'aurais aimé que l'on parle un peu plus des gens de 50 ans.

Tous ensemble, nous sommes des humains. La plus grande richesse sur cette terre, pour tous ceux qui peuplent ce beau pays qu'est le Canada, qu'est-ce que c'est? Est-ce l'argent, le pouvoir ou simplement la santé? Si nous sommes réunis ici, c'est parce que nous sommes en santé. Une simple grippe nous cloue au lit et nous sommes foutus, nous ne pouvons plus faire partie du monde. Tout être humain devrait prendre conscience de cela. Pour nous tous et pour toute la population du Canada, la plus grande richesse sur cette terre s'appelle la santé. Sans cela, on n'est rien et on ne peut plus faire partie de ce beau pays qu'est le Canada, que je suis très fier d'habiter depuis 43 ans.

Alors voilà, c'est tout.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci, madame.

Docteur Carrie, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Colin Carrie: Comme vous l'avez dit plus tôt, nous ne rajeunissons pas, mais je pense que quelques-uns d'entre nous deviennent meilleurs avec le temps.

[Français]

Mme Josette Gravier-Grauby: Je l'espère.

[Traduction]

M. Colin Carrie: Merci.

Je veux poser une question à Mme Grantham. À la lumière des différents témoignages que nous avons entendus, nous pouvons prendre la mesure de la complexité de cette question, notamment de

sa complexité en ce qui a trait aux compétences. Diverses opinions ont été formulées. Parfois, on a mis l'accent sur l'argent, ou sur le leadership, ou sur ceci ou cela. Je sais que le gouvernement s'est dit fermement résolu à faire preuve de leadership en diverses matières dont j'ai parlé plus tôt. Toutefois, comme mon collègue l'a souligné, bien des choses relèvent des municipalités et des provinces.

Je peux examiner le cas de mes propres enfants — je pense que nous avons déjà eu une discussion là-dessus. Ils se lèvent à 6 heures, montent dans l'autobus à 7 heures, et reviennent à la maison à 15 heures. Lorsque j'étais à l'école, on encourageait beaucoup la participation aux activités parascolaires. Mes enfants, eux, passent la majeure partie de leur temps à l'école.

Peu importe les décisions prises par le gouvernement fédéral... Je n'ai qu'à penser aux décisions qu'a prises au cours des quelques dernières années le gouvernement que je représente. Il a corrigé le déséquilibre fiscal en accroissant à un niveau inégalé les paiements de transfert aux provinces. Les versements aux provinces représentent la dépense la plus importante du gouvernement fédéral. Le gouvernement reçoit tout un lot de critiques lorsqu'il tente de dire aux provinces ce qu'elles doivent faire avec les paiements de transfert. La majeure partie de ces sommes sont dépensées précisément à l'échelon local.

J'aimerais savoir si vous ou qui que ce soit d'autre pouvez, pour le bénéfice du comité, faire le point là-dessus. Je sais que vous discutez avec les provinces. Comment les choses se passent-elles à ce chapitre à l'échelon provincial, particulièrement en ce qui a trait aux écoles? Cela me semble essentiel. En tant que père de famille, j'essaie d'emmener mes enfants patiner, faire du ski, nager et faire de l'activité physique au gymnase. Chaque parent doit avoir le souci de donner l'exemple à ses enfants. Cependant, de nombreux parents n'ont pas la possibilité de le faire.

Comment faire pour que cela se rende dans les écoles? Comment progressent ces discussions et ces idées?

• (1720)

Mme Andrea Grantham: Cette question comporte de multiples facettes. En ce qui concerne la façon dont nous collaborons avec les provinces, je dirai que nous disposons d'un conseil très solide composé des provinces et des territoires. Ce sont les provinces qui exécutent les programmes dans toutes leurs écoles. Elles s'attendent à ce que nous mettions en place les ressources, les programmes et les services de soutien qui les aideront sur leur propre territoire. Voilà pour un aspect de votre question.

En outre, il faut établir des normes que les provinces devraient viser à respecter en ce qui a trait aux programmes d'éducation physique de qualité et aux écoles axées sur la promotion de la santé. Comment s'y prennent-elles pour évaluer cela? Que doivent-elles faire pour progresser dans cette voie? Quels outils leur sont offerts pour les aider à ce chapitre?

M. Colin Carrie: Vous avez dit que vous leur aviez fourni ces normes. L'Alberta est-elle la seule province qui s'est penchée là-dessus?

Mme Andrea Grantham: Aucune province n'est irréprochable, mais de très bonnes choses ont été faites — des programmes fantastiques ont été mis en œuvre au pays. J'ai entendu beaucoup de choses quant à ce que nous devons faire pour que l'activité physique demeure amusante. Les provinces ont très bien réussi à élaborer des programmes de qualité qui aident les enfants à acquérir toute une gamme de compétences. Cependant, le problème tient à ce que, comme les cours d'éducation physique ne sont pas obligatoires, bien souvent, aucun cours n'est dispensé. Il s'agit là d'une chose regrettable.

Nous œuvrons, de concert avec huit autres organisations, à l'élaboration d'une stratégie touchant les programmes parascolaires pour faire en sorte qu'aucun obstacle, par exemple des difficultés socio-économiques ou des problèmes de transport, n'empêche un enfant d'accéder à de tels programmes ou simplement aux installations de leur propre collectivité. Ainsi, il s'agit d'un exemple de chose sur laquelle nous travaillons avec beaucoup d'enthousiasme.

Comme je l'ai mentionné durant ma déclaration, il ne s'agit là que d'un petit élément d'une stratégie nationale à élaborer. Nous touchons là à ce qui constitue, à mes yeux, la principale lacune. Plein de choses merveilleuses se produisent, mais il y a quelques dédoublements et beaucoup de lacunes. Bon nombre de ces dédoublements et de ces lacunes pourraient être éliminés si le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les organisations dirigeantes nationales, les entreprises et les décideurs élaboraient ensemble une stratégie et œuvraient en vue de l'établissement d'une vision commune. Cela créerait des relations davantage axées sur la collaboration, de sorte que nous pourrions mettre à profit le travail que nous faisons, et éviter les chevauchements d'activités.

M. Colin Carrie: Est-ce que quelqu'un d'autre veut formuler des observations là-dessus?

Kelly.

Mme Kelly Murumets: J'aimerais beaucoup le faire.

Les paiements de transfert ne sont probablement pas l'unique solution. À mon humble avis, la question des paiements de transfert donne lieu à beaucoup de politiaillerie.

Si le gouvernement faisait appel à des organisations très neutres comme Éducation physique et santé Canada ou ParticipACTION, et leur versait un financement annuel de 1,5 million de dollars pendant une période de trois à cinq ans au moins, elles pourraient être présentes dans chaque école du pays, à tout le moins dans les classes de quatrième, de cinquième et de sixième années. Ce programme débiterait par là. Les écoles ne s'opposeraient pas à cela. Il ne s'agirait pas d'un programme imposé par le gouvernement fédéral ou qu'elles devraient adopter contre leur gré. Il s'agirait d'un programme qui soutiendrait ce qu'elles tentent de faire de toute façon, qui les aiderait à s'acquitter de leurs mandats et de leurs missions.

Une telle initiative, qui serait d'une portée nationale, serait indépendante des questions politiques liées aux paiements de transfert. Elle serait adaptée, pour l'essentiel, à chaque province et chaque territoire, de sorte qu'elle puisse répondre aux besoins de chaque province et chaque territoire, mais s'inscrirait dans une perspective nationale. Elle serait exécutée par des organisations reconnues pour leur très grande neutralité, par exemple Éducation physique et santé Canada et ParticipACTION.

Je suis convaincue qu'il s'agit d'un moyen de surmonter les obstacles dont vous venez de parler.

Le président suppléant (M. Tim Uppal): Merci.

Cela conclut le tour de questions.

Je remercie les témoins de leur apport à notre étude intitulée *Vivre en santé*.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>